Congrès AFSP 2009

ST 44 - Sociologie et histoire des mécanismes de dé-pacification du jeu politique

Axe 3

Guillaume Gourgues, PACTE- IEP de Grenoble, guillaume.gourgues@hotmail.com
Ouassim Hamzaoui, PACTE- IEP de Grenoble, ouassim.hamzaoui@hotmail.fr

LIP, de la dé-pacification au dissensus

Au début des années 1970, l'étude de Charles Tilly et Edward L. Shorter (1971) a permis d'établir le constat d'une progressive et continue « pacification » des conflits ouvriers, consistant notamment en la marginalisation croissante du recours à la violence comme pratique de grève. Définissant la « grève violente » comme une protestation collective dont la violence, contenue dans le temps de conduite de la grève[1], cause des dégâts matériels et/ou humains « en nombre suffisant » ; et procédant à une comptabilité de ce type de manifestations sur une période de près d'un siècle et demi allant de 1830 à 1968, les deux auteurs sont parvenus à administrer la preuve d'une incontestable réduction des grèves violentes au cours du temps[2]. En outre, cette étude magistrale – de par la quantité de matériaux empiriques sur laquelle elle s'appuyait – ne se contentait pas seulement d'objectiver cette tendance historique, déjà ressentie par d'autres comme très probable, voire même véritable, sans pour autant pouvoir en apporter la preuve. Elle eut en effet pour mérite analytique de se distinguer des cadres d'interprétation communément répandus : d'une part, sur les violences ouvrières, qui auraient ainsi trouvé leur origine dans une « sauvagerie » proprement ouvrière, elle-même due à la faible propension de ces populations à rationaliser raisonnablement leur action ; et d'autre part, sur l'érosion de ces pratiques violentes, présentée entre autres comme procédant de l'« embourgeoisement » de la classe ouvrière. Selon C. Tilly et E. L. Shorter, loin d'être irrationnelle, la violence de grève est employée « comme moyen de communication ou comme instrument d'organisation ». La violence est une ressource utilisée par les ouvriers de manière réfléchie : « Nous avons plutôt noté [écrivent-ils] la nature intentionnelle, calculée, de la violence utilisée par les ouvriers dans les relations industrielles, pour entretenir la solidarité, forcer l'employeur à négocier, l'empêcher de 'tenir' plus longtemps que les grévistes, et contraindre l'Etat à intervenir »[3].

Aussi convenait-il, pour rendre compte des dynamiques sociopolitiques à l'œuvre dans cette progressive raréfaction du recours à la violence, d'adopter un schéma d'analyse permettant de comprendre l'existence, puis l'abandon, de ce registre d'action, en fonction de l'évolution de son « utilité stratégique » : c'est-à-dire de la pertinence de son utilisation eut égard aux rapports de force, eux-mêmes en évolution, au sein des systèmes d'échange politiques et économiques. Ce qui les conduisit à proposer un découpage chronologique en quatre temps de l'évolution de la nature du répertoire protestataire des ouvriers : 1) dans un premier temps, le début de l'industrialisation est marqué par le recours récurrent à la violence. Face à l'exclusion dont ils sont victimes et en raison de la surdité du patronat, « les grèves violentes sont une forme de 'négociation collective par l'émeute' »[4], permettant aux ouvriers d'exister en se retournant contre l'instrument de leur exploitation[5] ; 2) Puis, la

[1] Les violences ponctuelles de groupuscules plus ou moins isolés ne sont ainsi pas prises en compte.

[2] Les deux auteurs concèdent toutefois l'apparente délicatesse du critère des « dégâts matériels et/ou humains *en nombre suffisant* ». Néanmoins, faute d'établir une quantification rigoureuse et précise d'un « seuil de dégâts », ils prétendent pouvoir distinguer assez nettement les dégâts commis lors de « grèves violentes » de ceux des « grèves pacifiques », et affirment, en conséquence, « que le déclin de la violence dans la vie industrielle s'avère un fait historique authentique, et non pas un artifice qui résulterait d'un défaut dans la méthode d'échantillonnage ou d'une mauvaise interprétation des données » Shorter E. L. Tilly C. (1971), « Le déclin de la grève violente en France de 1890 à 1935 », *Le Mouvement social,* p. 95

[3] *Ibid.*, p. 109

[4] *Ibid.*, p. 100

[5] Cette analyse s'appuie notamment sur les mouvements « luddites » ou « luddites » du début du 19ème siècle où les artisans tisserands détruisaient les métiers à tisser qui les menaçaient de disparation. Ces « bris de machine » apparaissent comme l'une des formes les plus violentes de protestation contre la révolution industrielle anglaise ; Cf. Sale K., *La révolte luddite : briseurs de machines à l'ère de l'industrialisation*, Paris : Éd. l'Échappée, 2006

structuration des syndicats dans la deuxième moitié du 19ème siècle, soutenus par les partis politiques naissants, apaise la pratique de la grève ; 3) Cependant, au début du vingtième siècle, ce mouvement syndical constitué se heurte à l'indifférence du gouvernement et du patronat : ce qui débouche sur une nouvelle vague de violence (1894-1914) ; 4) Enfin, à partir de l'entre deux guerres, l'accession de la classe ouvrière aux responsabilités politiques (par le biais notamment des élections municipales), la bureaucratisation des structures syndicales, et un changement d'attitude du patronat tendant vers la reconnaissance de la possibilité d'établir un dialogue social, ont pour conséquence – de manière quelque peu incertaine, il est vrai – de minimiser le recours aux grèves violentes.

Datée du début des années 1970, cette étude de la pacification de la pratique de la grève a par la suite largement été reprise et corroborée. Aussi, encore aujourd'hui, fait-elle office de constat historique acquis et de cadre analytique approuvé. C'est ainsi que dans sa récente histoire sociale de la grève en France, Stéphane Sirot[6] reprend à son compte, tout en y apportant de notables inflexions, l'hypothèse de C. Tilly et E. L. Shorter d'une évolution historiquement progressive et rationnellement stratégique des formes de la grève. Selon une distinction chronologique composée cette fois-ci de trois « âges », il met en avant l'émergence des syndicats, leur organisation progressive et l'expérience croissante d'exercices revendicatifs, ainsi que le déclin des violences d'Etat, comme facteurs explicatifs déterminants de la pacification des pratiques de grève. Alors que ces prédécesseurs appréhendaient la violence comme un registre d'action de la grève structurellement et conflictuellement plus ou moins stratégique selon les rapports de forces existant entre les sphères économique et politique, S. Sirot présente la violence comme engagée dans un processus de « rationalisation stratégique », principalement dépendant de l'instauration graduelle d'un système de régulation de la grève fondée sur la négociation, que l'État soutient, que les patrons finissent par accepter, et dont les représentants ouvriers font progressivement l'apprentissage. Aussi, au début du XIXème, si « l'âge de l'exclusion » de la grève est caractérisé par des violences suscitant une répression systématique, la progression à travers les âges de « l'intégration », puis de « l'institutionnalisation » débouche sur un déclin continu de cette forme « archaïque » (faute d'être irrationnelle) de la grève.

Quoi qu'il en soit, le constat demeure : du XIXème au XXème siècle, s'est produit un mouvement de pacification des pratiques de la grève. Mouvement inexorable semble-t-il, mais certainement pas invariable. En s'appuyant sur une définition certes plus floue de la « violence »[7], S. Sirot ne manque en effet pas de signaler la résurgence plus ou moins ponctuelle au XXème siècle de la grève dans ses modalités violentes. C'est ainsi que la période de l'immédiate après guerre, en raison de l'avènement de la guerre froide, est le théâtre de réminiscences pratiques, telles que la séquestration, le sabotage et l'affrontement contre les forces de l'ordre[8]. Les années suivant les manifestations du mois de mai 1968, tant dans les universités que dans les usines, correspondent également à une période durant laquelle se multiplient les violences ouvrières. Les conflits sociaux de cette époque sont indéniablement marqués par des recours récurrents et variés à la violence, comme peut en attester l'exemple de la grève des usines de Longwy en 1979, dont Claude Durand nous dresse un bref mais explicite bilan : « saccage des locaux et du mobilier de l'union patronale de la métallurgie, et des locaux de direction des usines ; affrontements sévères avec les forces de l'ordre lors des attaques répétées du commissariat et de la séquestration du directeur de « La Chiers » ; nuit d'émeute dans la ville du 17 au 18 mai, les affrontements entrainant plusieurs dizaines de blessés et le saccage de plusieurs officines de banque et de presse ; sabotages et interruption d'approvisionnement des usines ; et destruction de dossiers administratifs »[9].

Cet ensemble de faits, C. Durand ne cherche pas à les inscrire dans une perspective historique plus large. Il s'applique plutôt, *via* l'analyse de la manière dont les ouvriers de Longwy légitiment eux-mêmes cette violence « stratégique » – c'est-à-dire en la présentant comme une réponse aux provocations patronales –, à mettre en lumière la résurgence, à la fin du XXème siècle, d'une rationalité

[6] Stéphane Sirot, *La Grève en France, une histoire sociale (XIXème – XXème siècle)*, Paris, Odile Jacob, 2002.

[7] Pour définir ce qu'il entend par violence, Sirot se réfère à Yves Michaud : « Il y a violence quand, dans une situation d'interaction […] plusieurs acteurs agissent de manière directe ou indirecte, massée ou distribuée, en portant atteinte à un ou plusieurs autres à des degrés variables soit dans leur intégrité physique, soit dans leur intégrité morale, soit dans leurs possessions, soit dans leurs participations symboliques et culturelles ». *Ibid.*, p. 163.

[8] *Ibid.*, p. 164.

[9] Claude Durand, « La violence à Longwy », *Sociologie du travail*, n°2, 1981.

du recours à la violence proche de celle que C. Tilly et E. L. Shorter identifiait comme typique du début du siècle, et/ou encore de la première moitié du XIX^{ème}. Pour sa part, Xavier Vigna fait de ce conflit violent la ponctuation d'une séquence historique spécifique, qui s'est ouverte en 1968. Sa spécificité réside dans le fait qu'un certain nombre de mobilisations ouvrières ont présenté un ensemble de caractéristiques communes tendant à faire de l'usine un « lieu politique » : « l'usine n'est pas seulement un lieu productif, mais également dans quelques cas, un lieu politique pendant la séquence. Dans les usines, en effet, aussi dur soit le labeur, les ouvriers ne se contentent pas de travailler ; ils occupent cet espace et parfois le pensent, échangent des paroles, commentent la pièce à faire ou la machine à régler, évoquent tel contremaitre, ou rêvent au repos prochain ; plus rarement, ils interrompent le travail et font grève »[10]. Cette « politique » des usines, qui « renvoie ainsi à des luttes et à des pratiques presque quotidiennes, d'avantage qu'à des prises de position théoriques »[11], accompagnent ce retour du recours à la violence dans les mobilisations ouvrières, non pas seulement chronologiquement parlant, mais aussi plus essentiellement, dans la mesure où la banalisation des occupations d'usine, des sabotages, des mise-à-sac, et des séquestrations, se trouve être d'avantage envisagée dans le prolongement de cette « politique quotidienne », comme un « élargissement du répertoire d''action ouvrière' ».

L'affaiblissement des cadres hiérarchiques du mouvement ouvrier, conséquence plus ou moins directe des manifestations de mai 68, explique largement l'émergence de ces modes de violence, même si ces derniers demeurent épisodiques et n'invalident à aucun moment le mouvement structurel de pacification dont il a précédemment été question. Par ailleurs, la « violence » de ces années-là n'est, à biens des égards, pas comparable aux « grèves-émeutes » du début du XIX^{ème} siècle. De plus, elle ne constitue pas la seule voie de l'élargissement des actions ouvrières. En effet, parmi les divers « répertoires d'action élargie » qu'il étudie, X. Vigna indique la présence d'un conflit original : celui de l'usine de Palente de l'horlogerie « LIP » en 1973 à Besançon. À défaut de pouvoir être classée parmi les plus violentes grèves, LIP présente l'originalité d'avoir franchi une toute autre limite de la mobilisation ouvrière : celle de la possession et de l'appropriation du fruit du travail ouvrier. La grève de LIP fut une « grève productive ». En effet, alors qu'ils occupaient leur usine – et notamment, comme nous le verrons plus tard, suite à la séquestration des administrateurs mandatés par le principal actionnaire de l'entreprise –, les ouvriers horlogers décidèrent de s'emparer du stock de montres produites et destiné à la distribution, afin de le vendre eux-mêmes, et de se payer ensuite avec le produit de la vente. La paye ouvrière de Lip, en date du 2 aout 1973, la dite « paye sauvage », fit d'ailleurs de cette mobilisation, une référence pour de nombreux conflits ouvriers qui tentèrent de suivre cet exemple de « grève productive »[12].

Tout en s'inscrivant dans la séquence historique de « l'après 68 », LIP n'en demeure donc pas moins un « cas à part ». Le recours à la violence se retrouve prolongé, de manière inédite et exceptionnelle, par la volonté de continuer à produire de la richesse, celle nécessaire à la subsistance de tous les ouvriers ; la volonté de produire « sans patrons », de prouver, même temporairement, que l'usine et les travailleurs peuvent exister et perdurer sans la propriété des moyens de production (Annexe 1). Or, c'est précisément de cette originalité de « l'évènement LIP » dont en 1981 Jacques Rancière offre une lecture anhistorique. Anhistorique, car l'historien et le philosophe qu'il est se préoccupe assez peu au final de l'inscription de cette grève dans le cadre d'une séquence historique de dé-pacification, elle-même emportée par un mouvement structurel séculaire de pacification de ce répertoire d'action collective. Y voyant surtout l'émergence de « la positivité d'un sujet, faisant jouer ses formes d'identification autour d'un noyau solide : le travail, la lutte du travail pour le maintien de sa propriété et pour l'appropriation de son espace », l'auteur considère qu'on était en droit de « tracer une ligne droite allant de ces travailleurs grévistes de 1833 qui décidaient de confectionner pour leur compte, à ces grévistes de LIP qui, en 1973, ponctuaient d'un discours identique de l'amour du métier et de la dignité ouvrière leur reprise en main de l'usine patronale »[13]. D'où une question émergente sur la

[10] Xavier Vigna, *L'insubordination ouvrière dans les années 1968. Essai d'histoire politique des usines*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007, pp. 107-111

[11] *Ibid.*, p. 14

[12] *Ibid.*, pp. 107-111.

[13] Jacques Rancière, « Le prolétaire et son double ou le philosophe inconnu », 1981, publié dans Rancière J., *Les scènes du peuple : les révoltes logiques, 1975-1985*, Paris : Horlieu, éd. 2003, p.23.

nature de l'*évènement* qu'a constitué LIP. Comment comprendre l'encastrement d'un recours partiel à la violence, intégrable dans une séquence historique, et l'usage d'un mode de production autonome, qui fait de Lip une exception dans cette même séquence historique ? C'est donc sur la grève de LIP que nous avons souhaité concentrer notre enquête. A l'instar de J. Rancière qui aborda la « politique » des ouvriers en se plongeant dans les documents de toutes sortes et de toutes natures, écrits par des travailleurs anonymes du XIX^{ème} siècle, véritables « archives du rêve ouvrier »[14], nous nous sommes appuyés sur les écrits de « ceux qui ont fait Lip », afin d'accéder à leur lecture, leur définition, leur vision de la lutte engagée. Faute d'avoir procédé à une recherche archivistique aussi fine et poussée que celle de J. Rancière, nous avons toutefois rassemblé de longs et nombreux écrits de différents types : témoignages personnels[15], syndicaux et patronaux[16] ou encore politiques[17]. C'est à partir de ces écrits que nous avons construit les trois temps de notre démonstration.

Nous avons pu constater que malgré l'originalité de sa configuration globale, et malgré le fait que l'insurrection de l'usine LIP semble ouverte à différentes lectures concernant sa *signification*, les tentatives analytiques à son égard ne furent pas nombreuses : hormis quelques études sur l'implication des mouvements catholiques[18], ou des lectures en termes d'analyse institutionnelle généralisée[19], elle n'a pas été spécifiquement interrogée[20]. Considérant d'une part, que l'originalité de cette grève réside dans *le mouvement stratégique* qui la mène du déclenchement de la violence à la décision de ne pas interrompre l'activité productrice, et dans *l'espace des possibilités pratiques* que cette dynamique ouvre, et d'autre part, que ce mouvement et cet espace de la protestation, de cette « politique » qui lui fut manifestement propre, ne sont appréhendables que dans l'instance du déroulement de l'*événement* que constitua cette grève, nous nous proposons tout d'abord de restituer les enchainements de la *violence* et du *possible*. Il s'agit de comprendre comment l'avènement de la violence a pu impliquer, par sa logique même et dans le prolongement de cette logique, l'établissement de choix tactiques radicaux en matière de production et d'information, qui ont à leur tour redéfini, en la « libérant », la perspective dans laquelle les ouvriers pensaient initialement leur mobilisation (1).

Dans un deuxième temps, nous tâcherons de caractériser cette « libération » et ses implications pour la « politique » de ces ouvriers grévistes. Cette dernière tend à prendre la forme de la constitution égalitaire d'une « scène commune », d'un lieu où le groupe en lutte se constitue et que le groupe constitue comme unique lieu de la lutte. Bien que les propriétés sociales et politiques, ainsi que les trajectoires, de certains des acteurs de cette lutte – et sur lesquelles nous ne manquerons pas de revenir – ne peuvent être raisonnablement considérées comme étrangères à des aspects non négligeables de cette mobilisation, nous prioriserons donc la description des éléments qui, constitutifs de ce « lieu politique », ont rendu cette grève irréductible aux manières classiques de penser un conflit ouvrier : principalement, la gestion égalitaire et démocratique des modes et principes d'occupation de l'usine, le court-circuitage partiel des hiérarchies et représentations syndicales, l'implication de la communauté des travailleurs dans l'action collective, ou encore les liens ouverts et multiples que cette communauté en lutte a établis avec « son dehors ». Rendue, de par ce faisceau d'éléments, injustifiable aux yeux du patronat, ingérable pour la puissance publique, incompréhensible pour les centrales syndicales, et hermétique à l'entrisme gauchisme, cette grève semblait n'être qu'une bataille menée sans *discipline*. Les Lips n'étaient-ils qu'*en désordre de bataille* ? Cette impression de désordre n'était-elle pas plutôt l'envers de l'affirmation égalitaire qui fondait leur action (2) ?

---

[14] Jacques Rancière, *La nuit des prolétaires : archives du rêve ouvrier*, Paris : Hachette Littératures, 2005 (première édition 1981, Paris : Fayard)

[15] Monique Piton, *C'est possible : le récit de ce que j'ai éprouvé durant cette lutte de Lip*, Paris, Éditions des Femmes, 1975 ; 18 cm ; Henri Giraud, *Mon été chez LIP,* Paris, Éditions France-Empire, 1974 ; Charles Piaget, *Lip : Charles Piaget et les Lip racontent*, Paris, Stock, 1973 ; Jean Raguenès, *De Mai 68 à Lip : un dominicain au cœur des luttes*, Paris, Karthala, 2008.

[16] Edmond Maire, Charles Piaget, *et al.*, *Lip 73*, Paris, Seuil / Confédération française démocratique du travail, 1973.

[17] Collectifs femmes, *LIP au féminin : rien ne se fait sans passion*, Syros 1977 ; Claude Neuschwander et Gaston Bordet, *LIP 20 ans après : propos sur le chômage*, Paris, Syros, 1993.

[18] Jean Divo, *L'affaire Lip et les catholiques de Franche-Comté*, Yens sur Morges ; Saint-Gingolph, Editions Cabédita, 2003.

[19] René Loureau, *L'analyseur LIP*, Paris, 10/18, 1974.

[20] Notons toutefois l'étude récente de Thomas Champeau, *Lip : le conflit et l'affaire (1973)*, mémoire de MASTER soutenu à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 2007.

Enfin, nous ponctuerons notre analyse par un propos dans lequel nous interpréterons la nature de ce « lieu politique » à la lumière de l'hypothèse de l'« expérience plébéienne »[21]. Cette lecture amènera à aborder la question de la signification politique de l'« événement LIP » en termes de *dissensus*. Aussi paradoxale que cela puisse paraître, c'est presque parce que le recours à la violence en est une composante tout à fait centrale, que la portée de cette grève ne peut pas être résumée, dans sa globalité, à un questionnement ciblé sur la dé-pacification de la pratique de la grève. Chez les « Lips », le déclenchement de la violence, loin d'être le point d'arrivée d'un mécanisme de dé-pacification dont l'analyste aurait pour tâche d'en déterminer les différents facteurs et composantes, s'avère être le point de départ d'un processus d'*ébrèchement* de l'espace social et du temps présent. En effet, au travers de cette brèche qu'opère l'irruption de la geste violente se construit un lieu où s'affirme et se décide un monde *dissensuel* en rupture avec la fatalité du licenciement d'une partie des ouvriers. L'occupation de l'usine et le maintien de la production, faute d'avoir prétendu opposer capitalisme et autogestion, n'ont ainsi de sens que dans la mesure où les « Lips » contestaient la réalité et la nécessité du « temps présent » qu'on souhaitait leur imposer. En affirmant que l'usine, tel qu'ils proposaient de l'organiser, était viable dans la France capitaliste des années 1970, les ouvriers de LIP ont fait acte de *dissensus*, qui n'est plus l'opposition du vide et du plein, du positif et du négatif, de la violence à la paix, mais celui d'un présent à un autre présent, permis par l'affirmation égalitaire et collective d'un « agir plébéien ». À ce titre, il apparaît rétrospectivement que ce conflit social, ainsi que son issue, peut constituer un excellent révélateur du consensus social qui fut au cœur du « tournant néo-libéral » des années 1980 (3).

1) « Le jour de la séquestration, nous nous sommes libérés »[22]

Située à Besançon, l'entreprise de fabrication de montres « LIP » tire son nom de celui de la famille Lipman, fondatrice à la fin du XIX^{ème} siècle des horlogeries bisontines. Après plusieurs années de forte expansion, l'entreprise devient dès 1914 le fleuron de l'industrie horlogère française, et compte parmi ses clients le ministère de la défense, ou encore l'Union soviétique. Dans les années 1940, Fred Lip, personnage qualifié par tous de charismatique, fantasque et avant-gardiste, en devient le patron, et engage l'entreprise dans d'importantes innovations, aussi bien technologiques[23] que publicitaires[24]. L'entreprise s'appuie sur une main d'œuvre très qualifiée dont les cadres et les ouvriers sont respectivement formés à l'Institut de chronométrie et à l'Ecole technique d'horlogerie ; toutes deux basées à Besançon. En 1960, l'usine de Palente[25] ouvre ses portes : elle compte 1 300 salariés et produit 600 000 montres par an ; soit le tiers de la production nationale de l'époque. LIP est donc dans les années 1960 une entreprise de pointe florissante, dont Fred Lip décide même d'étendre et de diversifier les activités.

Or, en 1967, alors que LIP est en mal de trésorerie, la société suisse Ebauches S.A., qui regroupe les sociétés helvétiques d'ébauches de montre, devient propriétaire de 33% du capital de l'entreprise. La stratégie du nouvel actionnaire est de faciliter l'entrée de ses membres sur le marché français en s'emparant du contrôle du *leader* de ce secteur en France ; à savoir : LIP. Ce qui ne tarde pas à arriver effectivement. L'endettement de l'entreprise s'aggravant, les emprunts auprès d'Ebauches S.A. se succèdent et s'accumulent, et permettent finalement à cette dernière de devenir l'actionnaire majoritaire. En qualité de quoi, lors du conseil d'administration du 13 juin 1970, elle obtient que Fred Lip soit remercié, et qu'il soit remplacé par « son » homme : Jacques de Saint-Esprit. Fred Lip, qui n'est pas soutenu par les organisations patronales françaises avec lesquelles il est « en froid » depuis de nombreuses années, ne se retrouve en 1971 que modestement nommé président d'honneur du conseil d'administration. Aussi, dès 1972, LIP est entièrement sous le contrôle de la société suisse,

[21] Martin Breaugh, *L'expérience plébéienne. Une histoire discontinue de la liberté politique*, Paris, Payot & Rivages (« critique de la politique »), 2007.
[22] Charles Piaget, *Lip : Charles Piaget et les Lip racontent,* p. 25
[23] En 1950, il introduit une des premières productions à la chaine pour la fabrication, le montage et le réglage des montres. En 1952, LIP produit et commercialise la première montre électrique à pile.
[24] C'est LIP qui « donne l'heure » sur les ondes de Radio Luxembourg à partir de 1955.
[25] Nom d'un quartier du sud-est Besançon.

sans que son « patron historique » ne puisse intervenir de quelque manière que ce soit dans la stratégie de l'entreprise et la gestion du personnel.

L'entreprise et le personnel ne sont toutefois pas entièrement dépourvus face à ces évolutions. En effet, il existe à LIP une forte et ancienne tradition syndicale : les sections CGT et CFDT de l'usine, très implantées dans toutes les catégories de personnel depuis l'entre eux guerres, se sont en effet maintenues et consolidées durant les années 1960. Jean Divo précise que, même dans la France des années 1970, le fort degré de syndicalisation du personnel de LIP, et tout particulièrement celui de l'usine de Palente, fait figure d'exception notable : « Alors qu'au plan national, au début des années soixante dix, le taux de syndicalisation se situe généralement entre 15 et 20%, l'usine de Palente par contre connaît un pourcentage nettement pus important : 40% des salariés adhère en effet à l'une ou l'autre centrale, CGT et CFDT, qui se partagent le contingent des syndiqués de manière à peu près égale »[26]. Outre sa solide implantation, le syndicalisme à LIP a pour particularité de procéder à un systématique travail de veille et d'analyse. Aussi, le dialogue et la négociation qui existait entre la direction, en la personne de Fred Lip, et les leaders syndicaux, portait et s'établissait sur le fond des problèmes : stratégie contre analyse. Par ailleurs, les sections ont pour habitude de rédiger et d'éditer des notes ou des rapports portant sur l'état et les évolutions du marché horloger, ou encore sur la situation de LIP. C'est ainsi qu'en février 1973, la section CFDT de LIP adresse à Georges Pompidou, premier ministre, ainsi qu'à l'Institut de Développement de l'Industrie (IDI), un rapport dans lequel elle fait part de son inquiétude quant à la situation de l'entreprise, et aux restructurations qui se profilent[27]. La crainte va grandissante, et les syndicats se prépare à entrer en conflit, comme ils l'ont d'ailleurs déjà fait en 1968 et 1970.

L'inquiétude était en effet fondée puisque dès mars 1973, Ebauche S.A., prend la décision d'entamer la liquidation de l'usine, dont elle souhaite redistribuer les activités. Conformément à cet objectif, Jacques de Saint-Esprit, que la société avait placé deux ans auparavant à la direction, remet sa démission le 17 avril 1973. Deux administrateurs provisoires, M. Laverny et M. Girardin, sont alors nommés pour procéder à la liquidation de l'entreprise. Le jour même, sous la conduite des représentants des sections CFDT et CGT qui ont pour nom Charles Piaget, Raymond Burgy, Rolland Vittot, Jeannine Pierre-Emile ou encore Michel Jeanningros, se tient une assemblée générale des ouvriers de LIP qui décident de contester la décision de leur principal actionnaire. C'est donc finalement en avril 1973 que s'initie le mouvement de protestation qui nous intéresse, et qui compte incontestablement parmi les grèves les plus médiatiques et populaires de l'après 1968 : des marques de soutien nombreuses et appuyées parviennent aux grévistes, non seulement de la population bisontine, mais également du reste du territoire national ; certaines personnes allant même jusqu'à se rendre sur le site de Palente pour leur apporter un soutien concret[28]. Dans ce premier temps de la démonstration, nous allons focaliser notre attention sur la séquence historique qui s'ouvre avec le début de la grève en avril 1973, et qui se ponctue deux mois plus tard, le 13 juin 1973, lorsque les forces de l'ordre interviennent pour libérer les administrateurs provisoires que les Lips avaient séquestrés la veille. Cette période constitue véritablement le socle de la mobilisation dans la mesure où s'y déroulent et s'y enchaînent une succession d'actions, événements et décisions qui définissent et ouvrent cet espace des possibles dans lequel les ouvriers-horlogers peuvent désormais penser et vivre leur lutte. L'objectif poursuivi ici est de restituer l'économie interne de ce mouvement, par lequel les « Lips » ont progressivement construit une nouvelle intelligibilité de, et sur, leur grève ; de ce mouvement qui s'inaugure dans et par l'usage de la violence.

À côté, et presque parallèlement à l'action des deux sections syndicales qui commencent à organiser la protestation, des ouvriers non syndiqués mettent en place dès le 20 avril le Comité d'Action (CA). Créé afin d'élargir la lutte, et surtout de ne pas en laisser la conduite au seul *leadership* syndical, cette structure devient le levier de l'engagement collectif des ouvriers. Si l'on retrouve parmi les initiateurs du CA des militants éprouvés comme Jean Raguenès, un prêtre dominicain au parcours pour

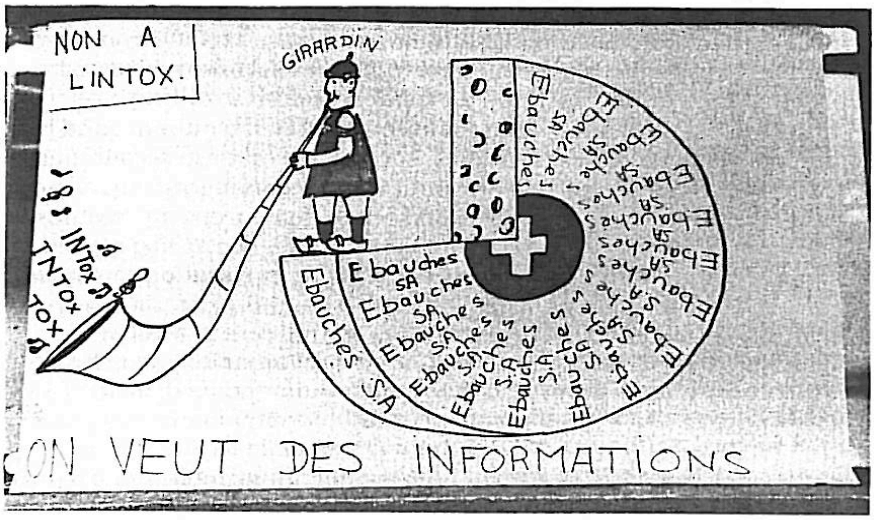
[26] Jean Divo, *op. cit.* , p. 52

[27] Gaston Bordet, *LIP 20 ans après : propos sur le chômage*, 1993, pp. 67-68.

[28] Au-delà du soutien populaire, lié à la médiatisation de l'affaire, l'usine attire des militants d'extrême gauche, catholiques, PSU, et reçoit le soutien de nombreuses personnalités politiques, tel que Pierre Bérégovoy (PS), Georges Marchais (PCF), Michel Rocard (PSU) et Robert Fabre (MRG), tous présents lors d'un meeting de soutien au Lip à la Bourse du Travail à Paris, le 16 aout 1973 (in Gaston Bordet, *op. cit.* , p. 87)

le moins atypique, il y a également des « novices » sans passé militant tels que Monique Piton, secrétaire de direction, Fatima, ouvrière spécialisée de 3ème catégorie, ou encore Michel, ouvrier professionnel de 2ème catégorie[29]. C'est toutefois de manière conjointe que les ouvriers engagés dans les sections syndicales, ainsi que ceux présents au CA, entament alors un mouvement de grève classique : débrayage, ralentissement des cadences, diffusions de tracts, pose d'affiches, etc. Sont également organisées des manifestations de protestations dans Besançon, notamment le 27 avril et 24 mai, qui réunissent des cortèges à chaque fois plus conséquents. En dépit de tout cela, les « Lips » ne parviennent toujours pas à connaître les intentions exactes d'Ebauche S.A. et de ses administrateurs. Le mois de mai voit les discussions et les négociations entre les ouvriers et les administrateurs s'enliser. Ne parvenant pas à accéder à l'information qu'ils ne cessent de réclamer par tous les moyens (cf. document 1 ci-dessous), le 10 juin les ouvriers font franchir une étape supplémentaire à la grève, en décidant d'occuper l'usine de façon permanente.

Document 1 : Les « Lips » veulent « savoir »[30].



A l'intérieur de l'usine, juin 1973, une affiche réclamant une information vraie de la part des actionnaires, dont la société suisse Ebauches SA. (Photo André Maire.)

L'usine occupée ne tarde pas à devenir le théâtre de l'expression de la violence des « Lips ». En effet, le surlendemain, le 12 juin 1973, une nouvelle réunion entre les responsables syndicaux et les deux administrateurs provisoires se déroulent dans un bureau de la direction de l'usine. Compte tenu de la gravité de la situation et confrontés qu'ils étaient à la difficulté de parvenir à connaître précisément les tenants et aboutissants du plan de licenciement, les syndicalistes et les membres du CA décident de « faire pression », en retransmettant la réunion à l'ensemble des salariés présents sur le site :

> « Ça faisait déjà quelques temps qu'on commençait à en avoir marre. Des gens qui venaient sans rien dans leur serviette, qui venaient nous endormir, enfin de pauvres types. (On a appris l'autre jour qu'il y en a un qui s'est tué en voiture. Enfin, paix à son âme). Quand ils sont arrivés ce soir là, ils ont récupéré les délégués. Ils les ont amenés dans le bureau 214. On avait installé un téléphone direct au milieu d'eux tous pour savoir ce qui se passait dans la salle où cette fameuse réunion était en train de se faire, juste au milieu de tous les LIP, qui étaient là » (René)[31].
>
> « On avait organisé un système de 'sono en duplex' étant donné que c'était une réunion extrêmement importante ; c'est-à-dire qu'une personne, sans arrêt dans la salle de réunion, tenait au courant par téléphone les gens qui étaient à l'intérieur de l'entreprise (il y avait 900 à 1000 personnes) » (Raymond Burgy)[32].

C'est ainsi que la suspension des salaires que les administrateurs finissent finalement par annoncer déclenche alors la colère des ouvriers, comme en témoignent Monique Piton, la secrétaire de direction

[29] On peut notamment retrouver leurs témoignages dans : *Lip : Charles Piaget et les Lip racontent*, *op. cit.*
[30] Source : Jean Divo, *op. cit.*, p. 35
[31] In *Lip : Charles Piaget et les Lip racontent,* p. 58. René se présente comme ouvrier de statut « OP1 ».
[32] *Ibid.*, p. 48

qui attend dans la cour de l'usine, ainsi que Raymond Burgy, délégué CFDT présent autour de la table des négociations :

> « Très vite on reçoit l'information qui nous cloue quelques secondes dans la stupeur : 'Vous n'êtes plus payés'. Tout est fini ! Je sens un grand vide, ça me broie le ventre. Mme Haut pleure. Tout le monde court, je cours aussi. On ne s'est pas concerté, on a couru vers le grand bureau où se tient la réunion. On est plus de 1000 à courir éperdus. Que va-t-on faire ? » (Monique Piton)[33].
>
> « Dès que le personnel a entendu ce qui se disait, spontanément, il s'est levé et est arrivé dans les couloirs de la direction. Moi qui étais à l'intérieur, j'ai entendu un véritable boucan dans les couloirs. Ils ont envahi la salle de réunions et ça a commencé à être extrêmement violent, on a d'ailleurs failli en venir aux mains » (Raymond Burgy)[34].

L'arrivée massive et spontanée de l'ensemble des salariés présents sur le lieu de la négociation donne immédiatement lieu à une explosion de colère qui, toute aussi spontanée, menace fébrilement de trouver exutoire dans un déchaînement incontrôlé de violence ; du moins, jusqu'à ce que la découverte fortuite des intentions des administrateurs ne permette finalement de la « canaliser » :

> « Enfin, la colère éclata. Et en un rien de temps, le premier étage de la direction fut envahi par la foule et le bureau des négociations totalement submergé. Nos camarades délégués, nullement surpris par ce déferlement massif, témoignaient par leur attitude de l'état moribond des négociations. Les administrateurs se taisaient, l'échange était totalement rompu. Les nouveaux venus tentèrent de poser deux ou trois questions déjà abordées sans doute par les délégués. En pure perte. La tension montait de plus en plus, face au mutisme et au cynisme des patrons. C'est alors que l'un de nous s'empara de la serviette d'un administrateur posée à ses pieds, sous la table. Et l'ouvrit… Sur une simple feuille 21/27 notre destin et celui de l'entreprise étaient déjà scellés. On pouvait lire, sans commentaires et autres fioritures : '480 travailleurs… à élaguer'. A élaguer, c'est l'expression exacte employée par nos patrons pour désigner les licenciements des travailleurs. Pour eux, élaguer des branches ou des travailleurs revenait au même. Il faut couper. Une branche ou un homme, peu importe. Vocabulaire patronal qui reflète son cynisme et son insensibilité » (Jean Raguenès)[35].

Cette découverte a pour conséquence de dissiper le désarroi qui s'est emparé des ouvriers dans la surprise de l'annonce, et en quelques sortes de « cristalliser » la colère que celle-ci a fait naître en eux. Comme le rappellent les témoignages qui suivent, cette transformation débouche sur un passage à l'acte dont la légitimité n'est aucunement pensée par rapport à la légalité, mais lui provient de ce que les grévistes considèrent comme la profonde illégitimité du comportement de la direction. Aussi, ces administrateurs que la direction leur avait envoyés pour les « élaguer », ils allaient, eux, les travailleurs de LIP, les « garder ». C'est la séquestration :

> « On se foutait royalement de notre gueule et c'est pour ça que le personnel s'est mis en colère parce que c'est à ce moment qu'on a vu que le pouvoir, et le patronat voulaient foutre LIP en l'air. Spontanément, sans que ce soit lancé par un délégué, les 300 personnes qui étaient dans la pièce, et les 500 ou 600 autres dans les couloirs ont dit : 'on les garde, jusqu'au moment où ils trouveront une solution'. C'était la séquestration. La section syndicale CFDT avait envisagé l'affaire : 's'ils nous emmerdent on va les boucler'. On savait donc, on était prêt » (Raymond Burgy)[36].
>
> « En un tour de main, sans pratiquement aucune concertation préalable, avec la rapidité que l'urgence de la situation commandait, les travailleurs et leur section syndicales décidaient de 'retenir' les administrateurs provisoires le temps nécessaire à l'élaboration d'autres propositions par les autorités responsables. Propositions qui devront être discutées avec nos sections syndicales, car il semblait inconcevable que l'on puisse statuer sur le sort du personnel sans un minimum de concertation. Nous considérions que le plan que nous avions sous les yeux s'apparentait à une provocation ou à une déclaration de guerre. En conséquence de quoi il était irrecevable » (Jean Raguenès)[37].

Bien que vécue comme la seule réponse « juste » dans le sens où elle apparaît comme la seule réaction à la hauteur du mépris et de l'« agression » patronales, et le seul moyen de re-poser les bases du conflit, cette séquestration – dont la décision semble donc bel et bien avoir été prise selon un mode résolument

---

[33] Monique Piton, *C'est possible*, *op. cit.* , p.76
[34] *Lip : Charles Piaget et les Lip racontent,* p. 48
[35] Jean Raguenès, *De Mai 68 à Lip*, *op.cit,* p. 145
[36] *Lip : Charles Piaget et les Lip racontent,* pp. 48-49
[37] Jean Raguenès, *op. cit*., p. 145

collectif et spontané[38] – se déroule dans un climat « bon enfant ». Certes, les administrateurs sont moqués[39], mais l'ensemble des témoins, comme Jean Raguenès par exemple, insiste sur le bon traitement qui leur a été accordé :

> « Le temps passait. Le préfet de région, alerté par les pouvoirs publics parisiens, téléphonait aux syndicats de l'entreprise pour exiger la libération des administrateurs. Pas question pour nous de céder. L'ultimatum était clair : pas de libération avant d'avoir obtenu réponse à nos questions. Notre vocabulaire avait opéré un léger glissement : on ne parlait plus de « retenir » les administrateurs, mais de les garder en otage. Plus clairement de les séquestrer. Mais, comme se fut toujours le cas chez LIP même en période d'affrontement, la violence demeurait sous le contrôle du bon sens. Traces, sans nul doute, d'une vieille culture humaniste et chrétienne. Le juge commissaire qui accompagnait les deux administrateurs, âgé et malade, a été immédiatement libéré et reconduit chez lui. Quand à nos deux prisonniers, il n'était évidement pas question de les laisser mourir de faim ou de soif : encore moins de les torturer. Les « sévices » ne dépasseront jamais le stade verbal » (Jean Raguenès)[40].

De plus, cette séquestration, dont l'intensité de la violence est toute relative, n'est que de courte durée. Démarrée le 12 juin au soir, elle prend en effet fin le 13 au petit matin, avec l'intervention des CRS qui pénètrent dans les locaux pour libérer les administrateurs, puis s'en retirent en laissant de nouveau les « Lips » occuper leur usine.

Comme nous l'évoquions précédemment, le recours à la séquestration par les ouvriers de LIP n'est aucunement un évènement isolé dans la France de l'après 1968. C'est d'ailleurs le constat de la recrudescence et de la banalisation de ce type d'actions qui amène en 1973 Pierre Dubois à s'interroger sur les logiques à l'œuvre dans cette forme de violence, qu'il définit comme « la détention concertée et temporaire d'une ou plusieurs personnes appartenant à l'encadrement ou à la direction d'une entreprise »[41]. Basant son étude sur onze cas de séquestrations survenues entre 1968 et 1972, le sociologue distingue trois circonstances de surgissement de ce registre d'action : premièrement, cela se présente comme le moyen d'obtenir le déblocage des négociations ; il peut également s'agir de la conséquence d'une réaction vive à l'annonce de licenciements ; ou encore, plus rarement, la séquestration s'inscrit dans une logique de dynamisation de la « mobilisation » des grévistes. Comme nous venons de le voir, cette typologie des rationalités à l'origine des pratiques de séquestration est bien évidemment effective dans le cas de LIP – que P. Dubois ne fait qu'évoquer, en conclusion de son article, pour le présenter comme la preuve que ce mode d'action ne disparaît décidemment pas[42]. Elle s'y applique même tellement bien que l'exercice de distinction analytique ne nous est d'aucun secours pour saisir ce qui fait la spécificité de cette grève. En effet, il apparaît que les trois logiques décrites par P. Dubois sont indistinctement à l'œuvre dans la séquestration des deux administrateurs de LIP. Tout à la fois réaction provoquée par l'annonce de l'interruption des salaires et la découverte des intentions de la société actionnaire, la séquestration des administrateurs de LIP est, dès qu'elle est décidée, conçue comme le moyen de débloquer des négociations qui ne semblaient mener nulle part. Par ailleurs, ainsi que l'évoque notamment Raymond Burgy, la séquestration est une issue envisagée à cette énième réunion de négociation qui, organisée de telle sorte que son déroulement est placé sous la vigilance et le contrôle des grévistes présents dans une usine désormais occupée, s'inscrit manifestement dans une dynamique de renforcement de la mobilisation.

Aussi, le point sur lequel nous voudrions pour notre part insister ne porte pas sur les logiques à l'origine de la séquestration, mais bien plutôt sur les logiques d'action que la séquestration « produit ». Non pas terme de l'analyse, mais plutôt point d'ouverture du champ d'observation. Encore une fois, ce qui nous importe, ce n'est pas ce qui donne lieu à la séquestration, mais ce à quoi la séquestration

---

[38] Nous pouvons encore mentionner Monique Piton que nous citions à l'instant, alors qu'elle accourait, au milieu des autres salariés, vers les bureaux de la direction : « Quand j'arrive, c'est fait, en quelques secondes ces messieurs sont séquestrés. On approuve tous, on est tous d'accord. Personne n'est contre » ; *in* Monique Piton, *C'est possible*, *op. cit.* , p. 76

[39] Les ouvrières font ainsi des paris sur la capacité des deux administrateurs à résister à la chaleur : « 'On va voir qui tombera la veste le premier !' Laverny a un gilet sous sa veste et il est sanguin, il crève de chaud. C'est Girardin, le directeur du personnel, qui se met en chemise le premier. Les femmes plaisantent : 'vous pouvez continuer… pourtant ça ne serait pas chouette, ces types-là quand tu leur retires leur beaux habits, il ne leur reste rien' » ; *in* Monique Piton, *C'est possible*, *op. cit.* , p. 77

[40] Jean Raguenès, *op.cit,* p. 146

[41] Pierre Dubois, « La séquestration », *Sociologie du Travail*, 4, 1973, p.410.

[42] *Ibid.*, p.427.

donne lieu. C'est ainsi au prisme de ses implications stratégiques que nous souhaitons appréhender le sens de cette séquestration. Pour ce faire, commençons pas souligner que, bien qu'ils ne l'aient pas vraiment planifiée et qu'ils considéraient, dans le cours de l'action, ne pas avoir d'autres choix, les Lips prennent immédiatement conscience du fait que par cette séquestration ils ont franchi une limite sur laquelle il leur est impossible de revenir. La mobilisation dont l'objectif était initialement d'obtenir le maximum d'information sur le plan de licenciement et qui, à cette fin, eut principalement recours aux modalités classiques de la contestation ouvrière, se transforme, dès l'accomplissement de cette *geste limite*, en un mouvement qui, irrévocablement sûr de son bon droit, est contraint d'agir dans un espace politique où ces actes ne sont plus balisés, par aucune règle de l'action. Ils savent bien que la séquestration ne peut que déboucher, dans un délai plus ou moins court, sur l'intervention des forces de l'ordre : ce qui, dans le meilleur des cas, les priverait de « l'avantage » que pouvait constituer la séquestration des deux administrateurs dans le rapport de force avec leur principal actionnaire ; ou qui, dans le pire des cas, c'est-à-dire dans l'hypothèse où il chercherait à opposer une résistance à la libération de leurs « otages »[43], pourrait provoquer beaucoup de dégâts, de blessés, et défaire *de facto* le mouvement. Toutefois, loin de regretter leur acte et ne remettant aucunement en question sa légitimité, les Lips décident de manœuvrer stratégiquement pour « prendre les devants » et maintenir en le consolidant l'avantage conférée par la séquestration, que les forces de l'ordre y mettent fin ou non. La stratégie adoptée est double, les « fronts » sur lesquels les Lips décident de porter la lutte, et par lesquels ils « ouvrent » les possibilités et les perspectives de cette dernière, sont effectivement au nombre de deux.

D'une part, présageant que leurs otages vont être libérés et que par conséquent lors de leur retour probable à la table des négociations, ils se verront tout aussi dépourvus qu'auparavant, voire même délégitimés par l'illégalité de leur action ainsi que son échec, ils décident de se constituer un avantage stratégique d'une autre nature. Comme le relatent Jeannine Pierre-Emile, Michel Jeanningros et Charles Piaget :

> « Les Lips réfléchissent à la situation et décident d'agir sur le point sensible : les grandes livraisons de montres des dernières semaines de juin. Un groupe d'une vingtaine de personnes bloquent alors l'expédition et des relais sont établis »[44].

En s'emparant du stock de montres, leur idée est de se constituer un véritable « trésor de guerre » qui pourrait, en temps voulu, servir de monnaie d'échange. Cette opération ne se déroule toutefois pas sans encombre, provoquant en effet l'intervention directe de l'ancien patron, Fred Lip, qui désapprouve le procédé. Cependant, tout comme leur rejet de l'idée d'opposer une résistance physique à la libération des administrateurs rend compte de leur refus global de s'engager dans un usage répété et démultiplié de la violence, ils parviennent à empêcher Fred Lip de récupérer les montres en lui opposant une résistance ferme, mais passive. Les délégués syndicaux s'interposent notamment entre Fred Lip et la masse des ouvriers, assumant de la sorte pleinement, physiquement et symboliquement, leur fonction de *représentation*. Ils disposent en effet leur corps de telle manière que les corps ouvriers n'entrent pas en contact avec le corps du patron, et que la force de la résistance qu'ils opposent à leur ancien patron, en tant que représentants, ne proviennent justement que de ceux qu'ils représentent :

> « Fred Lip réunit un groupe de cadres dévoués et cherche à forcer le passage. Face au patron en personne, tout affrontement de ce type est dangereux, soit les travailleurs cèdent par peur et s'en est finit de l'action, soit ils résistent et des coups échangés dans cette épreuve de force peuvent amener à une situation grave. Les principaux délégués alertés se précipitent pour se mettre devant les ouvriers, donc directement au contact avec le patron et les cadres. Ils opposent une résistance complètement passive et les ouvriers derrière eux assument la poussée nécessaire pour contenir les assauts. Cela a duré plus d'une demi-heure, le patron et ses cadres se sont retirés sans incidents. L'épreuve s'est passée dans un certain respect des uns des autres »[45].

Parallèlement à cette opération qu'ils mènent donc à son terme dans la nuit du 12 au 13 juin avant que la police n'intervienne, les Lips se mettent également, cette fois-ci après l'intervention, à la recherche de l'information qu'ils n'avaient jusque-là cessé de réclamer, et qui leur était nécessaire pour

[43] Il semblerait bien d'ailleurs que cette hypothèse ait été évoquée et envisagée par certains ouvriers, sans rencontrer toutefois ni l'accord de la majorité, ni celui des sections syndicales et du CA.
[44] In Jean Divo, *op. cit*., « préface », p. 10
[45] *Idem*

comprendre les tenants et les aboutissants de la stratégie suivie jusque-là par leur principal actionnaire. Voici comment Frédo Moutet, Raymond Burgy et Charles Piaget rendent compte de la manière dont s'est passée « l'ouverture des tiroirs » de la direction :

> « Cette nuit-là, s'est passé un évènement décisif. Après que les gendarmes mobiles eurent 'délivré' les 'séquestrés' (les administrateurs provisoires et le directeur du personnel), certains décidèrent de visiter les bureaux et d'en faire la prospection. L'idée était assez naturelle après la fouille fructueuse faite le même jour dans la serviette d'un adjoint des administrateurs provisoires, M. Laverny. Parmi les bureaux visités, l'un s'est révélé immédiatement très riche d'informations : il s'agissait de celui du directeur du personnel où l'on trouva des textes, des lettres, des documents édifiants. Le filon était bon. La voie était libre puisque l'usine était occupée. La prospection se poursuivit alors dans tous les secteurs 'intéressants' de l'entreprise : les bureaux des directeurs, celui du PDG, celui de sa secrétaire, etc. Un beau tableau de chasse ! Pourquoi et comment en est-on arrive là ? Il faut avouer que jusqu'alors, militants ou pas, les Lips n'étaient pas tellement culottés pour ce genre d'opération. Ils ne pensaient guère à ouvrir un tiroir : il y avait toujours chez eux ce respect de l'outil de travail, ce respect des bureaux. Mais, il y avait eu entre-temps l'épisode de la serviette de M. Laverny »[46].

La recherche puis la découverte de cette information permet aux Lips de prendre enfin connaissance du sort qui leur est réservé, et de la manière dont ce sort fut ficelé. La possession de ce savoir semble avoir pour conséquence de renforcer la tournure inédite que les Lips, dans la foulée de la séquestration et de ses implications stratégiques, donnent à leurs formes d'agir et de lutter. Le 13 juin 1973, jour de la décision d'une rétention du stock de montres, et de la découverte des plans d'Ebauches S.A., correspond à un changement radical de la « nature » de cette grève. À partir de ce jour, ils prennent leur distance à l'égard des modes d'action conventionnels, s'engagent dans la « grève productive » en vendant le produit de leur travail afin de continuer à se rémunérer durant la lutte, et plus fondamentalement organisent l'occupation de l'usine sur un mode égalitaire, démocratique et ouvert. Pour conclure ce point de notre propos, et avant de nous engager dans l'étude du mode inédit dont les Lips ont pratiqué à partir de là l'occupation de leur usine, rappelons comme l'affirme Charles Piaget lui-même, que c'est très certainement à la séquestration que les Lips doivent la liberté avec laquelle ils ont pu inventer leur lutte durant l'été 1973 :

> « Nous savions à quoi nous attendre maintenant : démantèlement de l'entreprise, licenciement de 350 à 500 salariés selon le cas. Nous avons alors pris d'autres documents dans l'usine qui nous ont confirmé ce rapport. Les forces de police pouvaient intervenir, maintenant nous savions. *Le jour de la séquestration, nous nous sommes libérés* »[47]

2) Lip en « désordre » de batailles, ou l'envers d'une affirmation égalitaire

Dans ce deuxième temps de la démonstration, nous allons nous intéresser à la deuxième séquence de la grève des Lips, qui est constituée des deux mois durant lesquels ces derniers occupent l'usine de Palente, et qui prend fin le 14 août avec l'intervention des Compagnies Républicaines de Sécurité qui ont pour ordre d'expulser les ouvriers. Comme nous le rappelions en introduction, ce qui pour les commentateurs de l'époque ainsi que pour les analystes d'aujourd'hui constitue le signe distinctif de cette occupation d'usine, c'est qu'elle a été « productive ». Une poignée de jours après la séquestration, les Lips décident en effet, au nez et à la barbe des administrateurs suisses et du tribunal de commerce responsable de la liquidation de l'entreprise, de reprendre le travail afin de s'assurer une paye de subsistance pendant la durée de l'occupation. Sous le slogan « C'est possible : on fabrique, on vend, on se paie », qui ne tarde pas à devenir le symbole de leur lutte, ils remettent en route la chaine horlogère de montage et organisent aux portes de l'usine la vente des montres dont ils se sont emparées. La population vient en masse acheter les montres de la célèbre marque, à des prix sensiblement plus bas que dans le commerce[48]. L'achat d'une de ces montres devient alors un acte de soutien aux grévistes en lutte. Ces derniers parviennent à leur fin lorsqu'ils sont en mesure le 3 août

[46] Edmond Maire, Charles Piaget, *op. cit.,* pp. 12-13
[47] *Lip : Charles Piaget et les Lip racontent,* p. 25. C'est nous qui soulignons.
[48] « Les clients arrivaient acheter des montres, choisissaient celles qu'ils préféraient, qu'ils n'auraient peut-être jamais pu acheter en bijouterie, parce qu'elles étaient trop chères. » ; In *Lip : Charles Piaget et les Lip racontent,* p. 58

1973 d'organiser la première paye ouvrière. Chacun reçoit son salaire habituel de la part de l'équipe chargée des payes : c'est la « paye sauvage ».

Cependant, au-delà du symbole qu'elle a pu constituer, nous aimerions revenir sur cette pratique dans la mesure où les conditions et les modalités dans lesquelles les Lips prennent la décision de reprendre la fabrication, incarnent parfaitement le climat spécifique qui règne dans l'usine occupée au lendemain de la séquestration, et « donnent le ton » en quelques sortes de la manière dont ils ont par la suite organisé et géré l'occupation. Concrètement, c'est le CA qui, entre le 13 et le 17 juin, se fait progressivement le porteur de la proposition de la reprise du travail. Plus précisément, c'est Jean Raguenès, membre actif du CA, qui lance l'idée[49] et parvient d'abord à convaincre le CA ; CA qui, à son tour, propose aux sections syndicales d'embrayer sur ce projet[50]. Puis, une fois que le CA et les syndicats se sont mis d'accord sur la proposition, cette dernière a été soumise à l'Assemblée Générale des travailleurs de LIP. L'ensemble des protagonistes, de Jean Raguenès à Monique Piton, s'accordent pour souligner l'unanimité avec laquelle les Lips ont adopté cette proposition :

> « Le lendemain, lundi 18 juin, les mille travailleurs étaient réunis comme de coutume dans le restaurant de l'entreprise. Un syndicaliste CGT, habituellement choisi par notre collectif, reçut la mission d'animer l'Assemblée Générale et d'annoncer la nouvelle. Il le fit à la façon de sa Centrale, c'est-à-dire en gommant quelques nuances précieuses, celles surtout qui pouvaient présenter des aspects trop novateurs et donc provocateurs. Dans sa bouche, la relance des chaines cessa d'être une relance de la production industrielle pour n'être plus qu'un simple geste de défense de l'outil de travail. Mais il y a des moments privilégiés dans la lutte où l'évènement possède une telle force que le discours le plus édulcoré ne parvient pas à l'entamer. Personne ne s'y trompa et les milles travailleurs debout et unanimes applaudirent à tout rompre à l'idée de remettre en route les chaines d'horlogerie. C'était fait. C'était gagné. Nous étions mille. Et l'après midi même, les chaines horlogères recommencèrent à tourner » (Jean Raguenès)[51].
>
> « Le lundi matin 18 juin à l'assemblée générale, cette idée est proposée à tout le personnel. Un délégué CGT est le porte-parole. Il explique le projet. A qui vendrons-nous ? Aux comités d'entreprise, à la population : 'Nous devons y réfléchir tous ensemble, prendre une décision sérieuse, c'est l'assemblée générale qui décidera ; que chacun réfléchisse un moment ; accordons nous une demi heure, nous en reparlerons ensuite'. Nous sommes dans le soleil, je rejoins Françoise. On se parle du week-end, de la manif de vendredi. Je suis venue hier soir assurer un trou de garde de 16 heures à 1 heure du matin. Françoise s'est reposée car toutes les nuits précédentes elle a collé des affiches. Nous comprenons que des manifestations, des tracts ne suffisent plus. C'est un tournant. Cette idée de relancer l'usine est fantastique, grave, illégale, mais justifiée. Nous rentrons au restaurant. Un gars prend la parole, il n'explique pas longtemps, les gens demandent : 'on vote ?' 'Qui est d'accord pour qu'on relance les chaines, on sait ce qu'on risque, on sait qu'on est contre la loi, on sait aussi ce qu'on à défendre…'. Je lève la main ; je regarde autour de moi : toutes les mains sont levées. C'est l'unanimité TOTALE. La joie éclate. On rit de bonheur de se sentir TOUS D'ACCORD »[52]. (94-95)

Au travers de ce vote, les Lips cessent d'être – et de se considérer comme – un collectif de travailleurs liés par leurs revendications professionnelles, pour se constituer en « communauté de destin » :

> « Un lundi matin, à l'assemblée générale, on a décidé de prendre en main notre survie. Ce n'était pas le moment, pour une lutte qui allait se prolonger pendant des mois, d'être sans un sous, et on a bien fait. La solidarité de tout le monde c'est assez magnifique, mais ça ne couvre quand même pas la paye des 1300 personnes. On s'est remis à l'établi et on a travaillé. Avant la lutte, on ralentissait les cadences, et quand on a su que c'était pour nous qu'on travaillait on a mis les bouchées doubles (René)[53].

Pour autant, la reprise du travail ne se fait pas *via* la réactivation des hiérarchies organisationnelles préexistantes, mais au travers de la constitution de « commissions » diverses (fabrication, commercialisation, gestion, accueil, etc.), dont la composition n'est ni fixe ni fermée, et qui supposent, pour fonctionner, l'implication de tous les travailleurs. De plus, si les Lips retournent à leurs chaines, ils le font de manière libre et produisent en fonction des conditions de travail qu'ils acceptent de se donner et selon des manières de travailler qui leur conviennent :

---

[49] Il affirme que l'idée lui est venue en discutant avec un journaliste venu couvrir la grève, et qu'il aurait hébergé à son domicile.

[50] Jean Raguenès, *De Mai 68 à Lip*, *op. cit.* , pp. 151-155.

[51] *Ibid.*, p. 155

[52] Monique Piton, *C'est possible*, *op. cit.* , pp. 94-95. C'est Monique Piton qui souligne.

[53] In *Lip : Charles Piaget et les Lip racontent,* p. 58.

> « On venait le matin dès huit heures et on travaillait jusqu'à midi. On prenait le temps de vivre, de discuter avec les copains, on se remettait à l'établi et on partait chez nous le soir, tranquilles » (René)[54].
>
> « Il n'y a pas de chefs, pas de cadences. Les petits chefs sont enchantés de faire autre chose ; les techniciens, les contrôleurs, apportent un soin particulier à la qualité ; chacun pense à la qualité et prend le temps de l'assurer » (Monique Piton)[55].

La fabrication des montres se poursuit jusqu'à la fin juillet, alors que les « Lips » sont toujours en attente d'une décision du tribunal de commerce, et ne savent pas donc toujours pas s'ils vont être payés. Le 31 juillet cependant, le couperet tombe : le tribunal prononce la liquidation commerciale de l'entreprise. Ils ne seront donc plus jamais payés. C'est alors qu'ils décident de procéder à la « paye sauvage », en reprenant exactement cette fois-ci les habitudes de l'entreprise, comme pour signifier que leur activité du mois de juillet n'avait pas produit des bénéfices d'un type différent, voire inférieur à ceux que produisait auparavant l'entreprise. Collette, assistante administrative au service des paies, décrit la manière dont le groupe ouvrier reprend à son compte un schéma connue de distribution des salaires :

> « La paye a été préparée comme d'habitude, avec les mêmes données, les salaires habituels à chaque personne. (…) La mise sous enveloppe s'est faite dans les anciens bureaux du président-directeur général. L'argent est arrivé par panier, par valises. Une équipe de 7 ou 8 personnes a mis l'argent sous enveloppe et à l'assemblée générale qui avait lieu à 15 heures, M. Derègre du comité d'entreprise, avait la joie d'annoncer à tout le personnel que la paye se ferait tout de suite après l'assemblée générale dans le bureau du directeur »[56].

Bien plus fondamentalement, l'acte de la paye ouvrière, qui fait de Lip la première grève productive des années post-68, ainsi que la reprise de la production qui en est à l'origine, reflètent la réalité de l'occupation de l'usine telle qu'elle prend forme depuis la séquestration : le CA, les syndicats, l'AG, les commissions, tous s'impliquent d'égale manière et à égalité, en proposant et décidant des orientations à prendre. De manière générale, cette implication sans hiérarchie de tous et de chacun, loin de constituer un facteur de dispersion pour la viabilité de la lutte des Lips, est perçue comme la condition sans laquelle rien n'aurait été possible. Citons à titre d'exemple ce qu'écrit Charles Piaget, délégué CFDT et reconnus par tous comme le leader charismatique du mouvement, à propos du rôle de l'AG dans la décision de reprise de la fabrication :

> « Puisque le patron ne nous paiera plus et bien nous allons fabriquer et vendre des montres pour nous payer nous-mêmes sur le fruit de notre travail. Cette idée à pris corps en assemblée générale au cours des discussions. Sans ce débat nous n'aurions sans doute pas osé le proposer. Cela aurait été trop gros. Comme il y avait une prise en charge par l'ensemble des travailleurs cela devenait possible »[57].

LIP, c'est ce qui devient « possible ». Mais possible de quoi ? Non pas seulement de produire sans patron et de parvenir à se rémunérer, mais aussi et surtout de vivre l'entreprise et le groupe de manière démocratique, égalitaire et collective. Ce mode d'organisation, remettant en cause les hiérarchies liées à la *représentation* syndicale, s'incarnent dans le rôle prépondérant du Comité d'Action. Xavier Vigna décrit précisément le rôle de ce comité :

> « Le Comité d'action de Lip assure donc un élargissement de la mobilisation et une démocratisation de l'action militante, par la participation de travailleurs souvent novices. Il tente de limiter l'hégémonie des militants les plus chevronnés. Sas devenir une instance antisyndicale dans la mesure où des militants CFDT y sont associés, il traduit la prise en compte des limites de l'organisation syndicales, et constitue un palliatif. »[58]

Emmené par Jean Raguenès, prêtre dominicain militant de mai 68, arrivé à Lip à la suite de tentatives de vie en communauté auprès des jeunes en difficulté. Ce catholique « ouvrier », engagé depuis presque dix ans dans la lutte pour l'émancipation des travailleurs et des défavorisés, symbolise l'ouverture de la lutte des Lips, l'implication de tous, syndiqués comme non syndiqués. Dans son récit de l'occupation de l'usine, Raguenès insiste sur l'organisation libre de l'usine :

---

[54] *Ibid.*
[55] Monique Piton, *C'est possible*, *op. cit.* , p. 94.
[56] In *Lip : Charles Piaget et les Lip racontent,* p. 70
[57] *Ibid.*, p. 27.
[58] X. Vigna, *op. cit.* , p. 137

> « Dès le 18 juin, les travailleurs s'organisent en véritable commune ouvrière. Quelques trente cinq « commissions » sont crées. Chacun des Lip est invité à entrer dans celle de son choix. Il y en avait d'ailleurs pour tous les gouts et toutes les aspirations. Certains réintègrent les chaines d'horlogeries sous la conduite de techniciens, choisis en fonction de leurs capacités et de leur sens de l'animation, et non plus sous le commandement de petits chefs comme autrefois. D'autres constituent la « commission vente » chargée de répondre à la demande des centaines d'acheteurs qui se pressent tous les jours aux portes de l'usine. »[59]

Chaque commission (cuisine, presse, gardiennage) répond « à un besoin précis d'organisation interne de la communauté »[60]. Tous les aspects de la vie de l'usine, des tours de garde à la production, en passant par la nourriture et l'entretien sont entièrement gérés par les ouvriers, qui s'approprient leur lieu de travail est en font bel et bien un « lieu politique » au sens de X. Vigna. Mais cette occupation égalitaire et collective ne signifie pas une fermeture de la communauté sur elle-même. Si la section CGT souhaite le huis clos ouvrier, le CA et la section CFDT, et plus précisément Charles Piaget, souhaitent ouvrir les portes de l'usine. Piaget, à l'instar de Raguenès, possède une trajectoire militante importante. Syndicaliste depuis 1953, militant de l'Action Catholique Ouvrière, puis du PSU[61], Piaget est incontestablement un leader de la mobilisation, sans pour autant en être le seul responsable, ni le seul acteur. Toutefois, son choix d' « ouvrir » l'usine marque l'occupation de l'usine de Palente :

> « Nous savions que si notre lutte restait isolée, nous allions à la défaite. C'est en luttant dans d'autres entreprises, notamment au Préventorium de Brégilles, que nous l'avions découvert. Il fallait que notre lutte soit ouverte, que tous puisent y entrer. Ça a été difficile. « Lip maison de verre », c'était notre mot d'ordre. Les travailleurs n'ont pas l'habitude de cela ; il y a trop d'habitudes ancrées. Par exemple il suffisait que quelqu'un dise : « pas d'étrangers ici » et aussitôt le mot d'ordre était repris. Il a fallu se battre longuement, patiemment, pour expliquer à quel point cette ouverture pouvait être une source de richesse. Aujourd'hui nous sommes loin de le regretter »[62]

Cet « affrontement » entre CFDT, CA et CGT est relaté par Jean Raguenès, qui affirme le rôle prépondérant du leader qu'est Piaget, relativisant l'aspect purement collectif de l'organisation de la grève productive :

> « Entre nos camarades de la CGT et nous s'est engagée une bataille qui dura à peine deux ou trois jours. Les délégués CGT refermaient régulièrement les portes et, dans la minute qui suivait, ceux de la CFDT ou du Comité d'Action allaient les rouvrir. Un petit jeu d'escarmouche, qui finira par irriter fortement les uns et les autres. Jusqu'au jour ou Charles, notre leader incontesté, pratique et opérationnel, menacera en cas de récidive, de « souder les portes… ouvertes ». Tout simplement »[63].

L'ouverture de l'usine, pas plus que le déroulement et l'organisation de l'occupation et de la reprise du travail ne sont exempts de tensions et de conflits. Les pratiques égalitaires et ouvertes se défendent, et sont souvent contestés par des sections syndicales quelque peu décontenancées vis-à-vis d'une mobilisation hors cadre, où ne semble subsister que de très faibles hiérarchies. Les femmes de LIP comptent parmi les premières activistes de ce mode d'action égalitaire, en formant la commission « femme » et en revendiquant leur place dans la mobilisation[64]. Outre, l'apparition des ouvriers non-syndiqués aux premières lignes de la mobilisation, un nombre toujours croissant de visiteurs se rendent à Palente : ces derniers sont autorisés à rejoindre les commissions, à assister à l'AG qui se tient tous les jours de 9 h à 10h30, ou aux réunions du CA, à partir de 17h. Le flot de visiteurs laisse aussi craindre l'invasion des gauchistes venus rejoindre la lutte ouvrière. Le CA, soupçonné par les sections syndicales, de dissimuler ces militants gauchistes dans son organisation flottante et insaisissable, se défend d'une pareille pratique[65]. Mais la présence des groupuscules d'extrême gauche telle que la Gauche Prolétarienne, reste très marginale et ne parvient pas à imprégner un mouvement

---

[59] Jean Raguenès, *op. cit*., p. 157. Le 10 octobre 1973, le journal *Le Monde* relate les propos de M. Mercet et M. Dartevel qui accuse la CFDT et « quelques gauchistes » de manipuler les salariés.
[60] Idem
[61] Dans le récit de son parcours, intitulé « l'engrenage », Charles Piaget insiste sans cesse sur ses hésitations à s'engager. In *Lip : Charles Piaget et les Lip racontent,* pp. 40-44
[62] *Lip : Charles Piaget et les Lip racontent* p. 37
[63] Jean Raguenès, *op. cit*., p. 158
[64] Collectifs femmes, *LIP au féminin : rien ne se fait sans passion*, Syros 1977
[65] Jean Raguenès*, op. cit.,* p. 163

essentiellement fondé par des militants catholiques et pour certains d'entre eux membres du PSU[66] (Vigna 2007 ; p. 298). Cet échec est d'ailleurs un motif de déception et d'autocritique pour les mouvances gauchistes : ainsi, le numéro d'octobre 1973 de la revue d'extrême gauche *Politique Hebdo*, souligne le rôle primordial du PSU et de la CFDT dans la mobilisation des Lip, et souligne que les diverses interventions des groupes d'extrême gauche (Alliance des Jeunes pour le Socialisme, Front rouge, Lutte Ouvrière, Gauche Ouvrière et Paysanne, Rouge, Révolution, ce dernier groupe étant particulièrement actif dans le CA) ont obtenu « il est vrai, des succès inégaux »[67]. Conformément au récit d'extrême gauche, la totalité des commentateurs (Jean Divo, Gaston Bordet) et des acteurs (Jean Raguenès, Charles Piaget, Rolland Vittot) s'accordent sur la primauté de trois empruntes expliquant en grande partie la tournure spécifique de l'occupation : le poids de mai 68, dont la plupart des leaders syndicaux se revendiquent[68], le rôle joué par le PSU, notamment dans les aspects autogestionnaires de l'occupation, et celui des catholiques. La grève des Lips peut donc s'expliquer sociologiquement, et ne doit pas tromper sur le caractère conflictuel et négocié de l'instauration des principes de cette ouverture. Mais malgré ces éléments, la constitution de la « communauté » LIP qui prend corps à l'occasion de l'occupation égalitaire et ouverte, semble irréductible à l'idée d'une mobilisation rendue possible grâce aux propriétés socio politiques de ses leaders. Les Lips, en tant que communauté, s'illustrent au terme de leur occupation.

Le 14 aout 1973, alors que le gouvernement intervient depuis peu dans le conflit (nous y reviendrons), les CRS pénètrent dans l'usine aux aurores et expulsent les Lips du site de Palente. Les Lips et leurs soutiens regroupés autour de l'usine dès 8 heures, décident immédiatement d'organiser une grande manifestation de protestation. Celle-ci part à 15 heures pour le centre ville de Besançon et réunis environ 10000 personnes. Rassemblés au terme de la manifestation, les manifestants écoutent alors les discours syndicaux. Charles Piaget prononce alors une sentence devenue célèbre : « L'usine est là où sont les travailleurs ! »[69]. Bien que délogés, les Lips conservent le lien « communautaire » qui les avait conduits à ouvrir leur usine et produire pour eux-mêmes, et décident de reconstituer ailleurs le lieu de leur lutte. Ils prennent alors possession du Gymnase Jean Zay (document 2 ci-dessous), le 16 aout 1973, et décident de reprendre leur grève là où ils l'avaient arrêté. Les AG se déroulent à présent dans la salle de cinéma Lux, situés dans une église de Besançon, et les différentes activités (production, repas, etc.) sont dispersées dans plusieurs sites. Ayant subtilisé les pièces de base des machines de Palente, leur usine est provisoirement hors service. Les murs de l'usine sont toutefois reconstitués dans la ville même de Besançon, et la production ouvrière redémarre.

Document 2 : l'usine « Jean Zay »[70]



«L'usine Lip-Jean-Zay». (Photo Lip-Unité n° 18.)

[66] Outre Raguenès et Piaget, signalons que Rolland Vittot, autre leader syndical provient de la JOC et milite au PSU. De manière générale l'influence du catholicisme a été particulièrement mise en avant par Jean Divo, *op. cit.*

[67] Anouar Khaled, « Lip. L'action de l'extrême gauche », *Politique Hebdo*, octobre 10973, p. 25

[68] Charles Piaget est on ne peut plus explicite sur ce point : « Mai 68 nous a réappris la démocratie, c'est le pont le plus important » (in *Lip : Charles Piaget et les Lip racontent,* p. 20). Jean Raguenès livre également un récit détaillé de son implication dans le mouvement du mois de mai (Jean Raguenès, *op. cit.*)

[69] Pour un récit détaillé de la journée du 14 aout voir Gaston Bordet, op. cit., pp. 83-84.

[70] Source : Jean Divo, op. cit., p. 25

Les Lips, regroupés lors de l'occupation, ont ainsi le souci de constituer leur « lieu propre », celui de leur mobilisation et de leur lutte. Peu importe la localisation géographique et spatiale de ce lieu : l'important est de fonder un lieu « autre », qui ne sera plus celui de leur exploitation, mais celui de leur alternative, de leur organisation libre et consentie. « Lip vivra » devient un slogan phare de la mobilisation, et renvoie à l'idée que les Lips, à la fois communauté, symbole, et combat, doivent créer les conditions spatiales de leur survie. L'attachement au « lieu » est perceptible dans le témoignage de Maurice, agent technique, membre de la commission production :

> « On s'est réorganisé bien entendu, mais pour moi, ce n'est plus pareil du tout. Parce que ce n'est plus notre usine, et puis on est dispersé, on est obligé d'aller à droite à gauche des fois mêmes dans le sous sol de l'église là-bas. »[71]
>
> « Quand on occupait l'usine, on était plus libre dans le fond. On avait même plus l'impression d'aller travailler, puisqu'on était très libre. On était chez nous ; on se sentait vraiment chez nous ; pas de patrons, rien du tout ! C'était pas mal dans le fond. »[72]

Les Lips tenteront par tous les moyens de maintenir la concordance entre l'espace de la lutte et celui de leur communauté, avec plus ou moins de succès. Le site de « Jean Zay » ne remplace pas totalement celui de Palente, mais permet de sauvegarder la dynamique collective de la mobilisation. La lutte engagée par les Lips se fonde sur une matérialisation proche de la « sécession » : l'usine accueille la construction de leur communauté, et leur permet de « recevoir » les amis (visiteurs, militants, sympathisants) aussi bien que les ennemis (CRS, gouvernement, patronat). La constitution d'un lieu propre, dans lequel ils font *sécession,* et qu'ils tenteront de sauvegarder par tous les moyens après leur expulsion, nous invite à considérer plus attentivement cet aspect marquant de la lutte des Lips. Un aspect désarmant à plus d'un titre, bien éloigné des *doxa* de la conscience prolétarienne, et directement « hérité » de la séquestration.

3) L'hypothèse de l'expérience plébéienne et ses implications dissensuelles

En partant de ces dernières remarques, nous souhaiterions, dans ce troisième et dernier temps de notre propos, prolonger notre questionnement et en étendre la portée ; d'une part, en caractérisant la *nature politique* de la grève des Lips, puis d'autre part, en en explicitant la *signification politique* dans le contexte français de la deuxième moitié des années 1970. C'est à partir et en fonction de l'hypothèse conceptuelle de l'expérience plébéienne que nous avons construit et pensé cette tentative analytique. Selon Martin Breaugh, « La plèbe est le nom d'une expérience, celle de l'accession à la dignité politique humaine. Ni catégorie sociale ni affirmation identitaire, la plèbe désigne un évènement politique de tout premier ordre, soit le passage d'un statut infrapolitique à celui de sujet politique à part entière. L'expérience plébéienne se manifeste comme la métamorphose de l'*animal laborans* en *zoon politikon* »[73]. Contrairement à cette autre figure de la conflictualité politique qu'est le prolétariat, la plèbe échappe donc, dans sa définition même, à toute tentative intellectuelle qui viserait à la ramener à un acteur objectivement constitué et censé passer du « pour-soi » à « l'en-soi », et gravite ainsi par essence autour de la notion d'« expérience ». L'expérience étant définie comme « un voyage au bout du possible de l'homme », elle suppose fondamentalement de nier les autorités et valeurs existantes qui limitent ce possible ; et c'est en tant que négation d'autres valeurs et d'autres autorités que l'expérience acquiert une existence positive et devient elle-même positivement la valeur et l'autorité[74]. Aussi, l'expérience plébéienne se distingue de la lutte prolétarienne fondée en raison dans le présent à partir de l'affirmation de l'existence d'un antagonisme social institué dans le passé, et

---

[71] *Lip : Charles Piaget et les Lip racontent,* p. 84

[72] *Ibid.*, p. 85

[73] L'auteur poursuit : « Précisons qu'il faut entendre *animal laborans* dans un sens qui déborde les figures du travailleur, de l'ouvrier et du prolétaire. Est *animal laborans* celui dont l'être demeure soumis à l'ordre vital, aux impératifs du corps humain. En tant que tel son statut infrapolitique tient au fait qu'il soit privé de parole publique (*logos*) et réduit à la simple expression animale du plaisir et de la douleur (*phoné*) ; Martin Breaugh, *L'expérience plébéienne*, *op.cit.*, p. 11.

[74] Martin Breaugh emprunte sa définition de l'« expérience » à : Georges Bataille, *L'expérience intérieure*, Paris, Gallimard, 1988 (2ème éd. / 1ère éd. 1978), p. 19.

dont la « résolution » constitue le moteur de l'histoire[75] ; et désigne donc davantage une « disposition qui refuse les limites du possible-actuel de l'ordre dominant et dont la finalité est de faire advenir un être-ensemble autre que celui qui sévit dans une communauté politique particulière »[76].Ce faisant, la plèbe engendre la conflictualité nécessaire à l'affirmation de sa participation pleine et entière à la condition politique ; en bref, à sa transformation en sujet politique.

Outre cette spécification du déploiement général propre à cette expérience, il convient également de préciser ce à quoi renvoie concrètement le nom de « plèbe ». Il appartient à une histoire plutôt « méconnue » et « souterraine » de la politique du « peuple » ou, pour employer un vocable plus neutre, du « grand nombre ». L'histoire de la politique du « grand nombre » est en effet double, conformément à la dualité linguistique pour désigner le « grand nombre » présente dans l'histoire politique occidentale, qui va de la démocratie athénienne aux révolutions modernes, en passant par la République romaine. Se font ainsi face deux familles de termes, *dèmos*, *populus* et « peuple-nation » d'une part, et *hoi polloi*, *plebs* et « multitude » d'autre part ; la deuxième étant connotée de manière nettement plus péjorative que la première. Or, si l'histoire, davantage pratiquée, de l'avènement politique du *dèmos* « est celle d'une série de réformes institutionnelles visant à intégrer progressivement les demandes politiques des catégories exclues de la prise de décision politique »[77], celle de l'avènement politique de la plèbe est tout autre, et s'inscrit dans un mouvement plus révolutionnaire que réformiste, plus « insurgeant » qu'institutionnel, plus destituant qu'instituant. Plus précisément, le terme de plèbe renvoie plus explicitement à la République romaine, et se fonde sur l'idée que l'expérience plébéienne naît précisément lors de la première sécession de la plèbe romaine en 494 avant notre ère. Suite à la dégradation de leur situation économique dans les premières de années de la Républiques, les plébéiens, ces hommes qui ne portent pas de nom et n'ont pas de droit à la parole, décident en effet de manifester leur mécontentement aux patriciens, en se retirant sur le mont Aventin où ils constituent un camp « sans général », c'est-à-dire sans chef d'où ils ne lancent pas d'offensive contre Rome, ni ne subissent d'attaques de la part des patriciens. Ces derniers, dépourvus de main d'œuvre et rendus vulnérables face aux invasions barbares, décident toutefois d'envoyer Menenius Agrippa sur le mont Aventin pour restaurer l'unité de la République. Pour ce faire, l'ambassadeur décide de s'adresser directement aux plébéiens en leur racontant la fable de « l'estomac et des parties », qui incarnent respectivement les patriciens et les plébéiens : tout comme l'estomac ne peut subsister sans les parties du corps et inversement, patriciens et plébéiens se doivent de coopérer pour survivre.

Au-delà du succès de Menenius Agrippa qui parvient à convaincre la plèbe de délaisser son camp « sans général », et de la « victoire » que cette dernière remporte en obtenant à son retour à Rome la création de magistratures, politiques et religieuses, proprement plébéiennes, l'idée qui nous intéresse plus particulièrement, c'est qu'avec cette première sécession se met en place une configuration politique spécifique dont les caractéristiques sont : la constitution d'un espace propre à partir et au travers du quel s'affirme une égalité radicale ; c'est-à-dire une disposition pratique refusant de constater et ressasser la division du monde entre dominants et dominés, et vérifiant *de facto* en acte la possibilité de l'existence d'une scène commune où les uns et les autres peuvent se retrouver pour débattre. Auparavant sujet sans voix et sans entendement, la plèbe devient de par sa sécession un sujet à qui l'on peut s'adresser, et qui peut comprendre ce dont on lui parle. Ce sont ces deux modalités pratiques du « passage d'un statut infrapolitique à celui de sujet politique » – qui définit donc la plèbe –, dont nous voudrions signaler la présence dans le déroulement de la mobilisation des Lips. Nous indiquerons ainsi notamment comment la question de l'espace propre au Lips a pesé sur le déroulement des négociations avec l'émissaire du gouvernement, Henri Giraud – et ce même par-delà l'expulsion des Lips de leur usine. Nous mettrons également en avant la manière dont l'affirmation de l'existence d'une égale rationalité entre leurs discours et celui de leur interlocuteur, structure et détermine l'action effective des Lips.

---

[75] Sur la « lutte des classes » comme version « dialectique » du régime d'historicité basé sur le conflit de deux entités antagonistes, propre à la « guerre des races », cf. Foucault Michel, *Il faut défendre la société. Cours au Collège de France (1976)*, Paris, Seuil/Gallimard (« Hautes Etudes »), ed. 1987.

[76] Martin Breaugh, *L'expérience plébéienne*, *op.cit.*, p. 12.

[77] *Ibid.*, p. 16.

La séquence historique que nous allons désormais considérer est caractérisée par l'intervention directe de l'État dans la résolution du problème de la fermeture de l'usine. En effet, pendant la durée de l'occupation, le gouvernement français s'affaire pour trouver une solution de sortie de crise. Aussi, à peine la liquidation de LIP est-elle prononcée par le tribunal de commerce de Besançon, que le ministre de l'industrie, Jean Charbonnel propose le 2 août 1973 un plan de reprise de l'entreprise. Ce plan prévoit tout d'abord la séparation des activités de l'usine entre trois structures : premièrement, une nouvelle société horlogère financée par Ebauches S.A., l'IDI et la Société des Horlogers (SDH) ; deuxièmement, une société d'armement (SPEMELEC) ; et enfin l'usine LIP d'Ornans, située à une vingtaine de kilomètres de Besançon. D'autre part, le « plan Charbonnel » implique également qu'une partie du personnel du site de Palente soit réembauchée, et que les licenciés soient reclassés grâce aux dispositifs récemment mises en place à de telles fins. Le lendemain 3 août, Henri Giraud est nommé comme médiateur et a pour mission de convaincre les grévistes de cesser leur conflit et d'accepter le « plan Charbonnel ». Les négociations entre le sénateur-médiateur Giraud et la plèbe-Lips s'ouvrent en ce début du mois d'août 1973, dans la ville d'Arc-et-Senans, à quelques kilomètres de Besançon. Elles se dérouleront d'août à octobre et se solderont par un échec, pour une raison simple : les Lips refusent qu'un seul d'entre soit licencié. Lorsque l'Assemblée Générale de Lip, réunit au cinéma Lux le 12 octobre 1973, au terme de cette négociation, votera le rejet de la dernière proposition d'Henri Giraud et du gouvernement, elle le fera au nom de ce refus. Pour les Lips, si l'usine repart, elle doit repartir avec les 1300 travailleurs et la totalité des activités dont elle est pourvue.

Bien entendu, les négociations de l'été 1973 prennent place dans une période où le chômage de masse n'affecte pas encore la France. Ce n'est qu'à partir de 1976 que les premiers chiffres d'augmentation significative du chômage seront enregistrés dans l'hexagone. Comme le souligne l'historien Gaston Bordet, le refus du plan Giraud par les Lips est indéniablement marqué par ce contexte :

> « A Arc-et-Senans, les négociations Giraud-syndicats Lip n'avancent guère. Après une huitième séance cependant, le 17 septembre, Giraud arrive avec de nouvelles propositions : 180 licenciements, 957 réembauches, 54 préretraites. Propositions tentantes pour certains, inacceptables pour d'autres. N'oublions pas que nous sommes en 1973… il fau le répéter sans cesse. La France n'est pas encore frappée de plein fouet par le chômage. Alors, laisser 200 camarades sur le carreau, laisser 200 familles, femmes et enfants à l'abandon parait impensable, inadmissible à beaucoup. »[78]

Mais au lieu de chercher des excuses ou des coupables au refus du plan Charbonnel, il nous semble plus pertinent de l'inscrire lui aussi dans le déroulement de l'évènement Lip. Revenons pour cela sur la conduite de la négociation, et plus particulièrement sur l'enjeu de sa « localisation », en lien avec l'espace propre de la sécession. Lorsque le 7 août 1973, Henri Giraud, émissaire du gouvernement, arrive sur le site de Palente, il y découvre plus qu'une usine occupée : il fait la découverte de la « plèbe » des Lip. En effet, son arrivée sur le lieu de l'occupation le confronte immédiatement à l'enjeu d'un dialogue égalitaire :

> « « - Je vous remercie de votre accueil sympathique et je suis heureux de me retrouver aujourd'hui au milieu de vous. Je suis venu ici pour vous connaître et vous écouter. Je vous propose de vous rencontrer, cet après midi, syndicat par syndicat, de demi-heure en demi-heure, à l'inspection du travail ». Je viens de commettre une bourde psychologique de première grandeur. Cela a crée un beau chahut ! « - C'est ici que vous pourrez nous trouver et tous ensemble. Nous sommes ici chez nous et c'est nous qui vous recevons ! » (Henri Giraud)[79]

La sécession des Lips ne plait guère au médiateur. Dans son récit des négociations, celui affirme avoir été constamment à la recherche d'un lieu « neutre », qui ne soit plus « l'usine des Lips », dans lequel il est possible de rencontrer les sections syndicales « seules », c'est-à-dire non accompagnées par la foule des ouvriers. Appréciant peu l'atmosphère de l'AG de LIP, (« je ne veux absolument pas me retrouver dans la réunion en foule de Palente »[80]), H. Giraud tente de convier les syndicats CFDT/CGT dans le bureau d'une administration « neutre » :

[78] Gaston Bordet, *op. cit.,* p. 91
[79] Henri Giraud, Mon été chez Lip, op. cit., p. 31
[80] *Ibid,* p. 42

> « J'appelle au téléphone, personnellement, le responsable de chaque organisation syndicale, pour inviter sa délégation à 11 heures au Frantel. J'ai l'accord de la CGC et de FO, le refus de la CGT et de la CFDT, m'invitant en réplique à Palente, ce que je décline. »[81]

Henri Giraud ne parvient pas à extraire les *représentants* de leur plèbe. Ce n'est que l'évacuation de l'usine qui rendra possible cette opération. Lorsque la police expulse les Lips le 14 aout (décision à laquelle Giraud n'est pas associé[82]), Giraud décide d'organiser la poursuite des négociations dans les salines d'Arc-et-Senans. Pour autant, même dans ce lieu neutre, le médiateur continue de regretter les enregistrements imposés par les syndicats, la présence des membres du CA aux réunions, et la « foule » des Lips, toujours trop nombreuse. Le médiateur cherche donc à fuir la « scène commune » des Lips, puisqu'elle ne correspond pas à sa définition du déroulement normal et légitime de « négociations ». Cette fuite est révélatrice d'un positionnement général d'Henri Giraud : ce dernier n'a de cesse d'affirmer dans son récit que la solution dont il est porteur est la *seule envisageable*. Il n'y a rien à négocier avec l'ensemble des Lips, à part un accord « raisonnable » sur le « bon » nombre de licenciements. Les refus successifs de ses propositions par l'AG sont vécus par Giraud comme autant de preuves de l'inconséquence des Lips. Ceux qui lui résistent sont des *fous*, des *inconscients* ou des *idéologues*. Face au plan Charbonnel ne peut se dresser que le vide et le néant :

> « Chacun, qu'il soit syndiqué ou non, pensait-il réellement qu'il était *possible* de reprendre tout le monde, et que si les négociations achoppaient sur la reprise intégrale du personnel, il *fallait rompre* ? Chacun résonnait-il sur un *principe* ou sur un *évènement* ? J'ai dit, je ne sais combien de fois, que l'exigence de reprendre la totalité du personnel allait avoir le même résultat que d'empêcher le premier passager, près de la porte, de quitter en avion en feu ou un navire en perdition, parce que tous ne pourraient pas être sauvés. Solidarités dans le malheur ? » (…) « A ce niveau de réflexion, je crois que certains personnels de base ou bien ont réagi par passion, ou bien ont mis en avant, pour des raisons politiques, un principe inapplicable en pratique. »[83]

D'aucun pourrait penser, après avoir observé la « grève productive des Lips, que s'érigeait face au médiateur une proposition alternative : faute d'être des « tire au flanc » les Lips ont continué à produire, à vendre, à se payer, bref à maintenir l'activité de production en dehors d'une quelconque tutelle capitaliste. Sans vouloir autogérer leur usine, les ouvriers de Palente ont prouvé que celle-ci était viable, qu'elle *pouvait fonctionner*. Pourtant, jamais Henri Giraud n'acceptera de considérer cette *démonstration* du travail des Lips comme celle de la possibilité du maintien de l'activité horlogère. La grève productive n'est pas considérée comme une pratique d'égale rationalité et d'égale valeur aux solutions gouvernementales que le médiateur apporte :

> « Qu'ont il fait pendant tout ce temps (*de la grève*) ? Oh ! Certains se sont dépensés avec une ardeur décuplée à « faire autre chose ». Ce fut pour certains un sentiment de « libération ». D'autres ont fait des voyages, ont été reçus comme des messagers par un public parfois enthousiaste. Ils apportaient d'après les plus convaincus, la « bonne parole, le nouvel exemple », le « on fabrique, on vend, on se paye ». Mais du point de vue du *métier* à quoi revenait toute cette agitation ? *A rien*. Sinon à l'oubli du véritable travail. On avait terminé des montages mais on ne les avait pas renouvelés : on avait vendu au rabais, on s'était payé. On avait abandonné le travail de base, sévère, régulier, peut-être fastidieux, certainement ingrat de tous les jours : « tu gagneras ton pain à la sueur de ton front ». Quelle différence avec ce métier de vedettes folkloriques et de ventes sauvages alimentant des payes sauvages ! »[84]

La démonstration de Lip, cet *agir plébéien* qui a permis de reprendre l'activité sous les hospices d'une égalité collective ne parvient pas à se hisser jusqu'au statut d'un « pensable » pour le médiateur gouvernemental. En conséquence, Lip constitue en quelque sorte l'*impensable* du plan Charbonnel, et ce bien avant l'arrivée du chômage de masse. Que l'usine de Palente puisse être reprise en l'état, dans le contexte de la France de l'année 1973, voilà qui est tout à fait impossible pour Henri Giraud et ses mandataires. Or, à la suite de l'échec des négociations et du départ du médiateur en octobre 1973, les Lips vont poursuivre leur démonstration, en quittant les rivages de la grève productive pour entrer sur le champ plus balisés de la proposition de reprise.

---

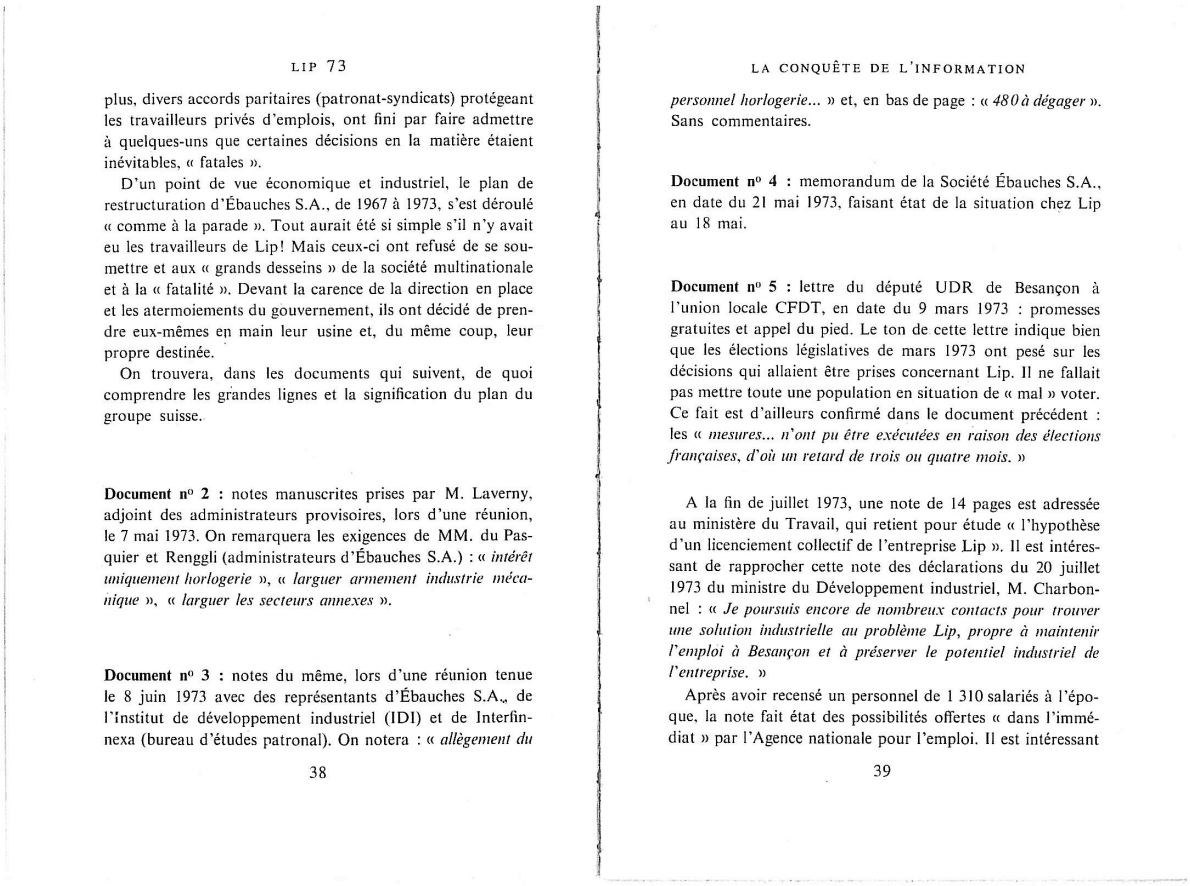
[81] *Ibid*, p. 43
[82] *Idib.*, pp. 44-45. Plusieurs témoignages confirment que le médiateur n'a pas été avisé de l'expulsion.
[83] *Ibid.* pp. 112-113. c'est nous qui soulignons.
[84] *Ibid.,* p. 133

La proposition de reprise prend corps dès l'été 1973. Alors que Lip est en train de négocier avec Henri Giraud, la section syndicale de la CFDT publie un document intitulé « Lip 73 »[85]. Dans la préface de ce document, Frédo Moutet, Raymond Burgy, et Charles Piaget soulignent l'importance capitale de l'acquisition des informations, consécutive à la séquestration. C'est en effet grâce aux documents trouvés dans les bureaux de la direction, que la CFDT tente de « prouver », sur la base d'arguments rationnels, que le maintien de la production de Lip demeurait tout à fait envisageable :

> « Le jeu du pouvoir – patronnant et gouvernement – revenait à dire : Lip n'est pas viable. Face aux négociateurs qui était venu nous jouer le même air, nous étions très à l'aise pour répondre : « Ce n'est pas la peine de nous raconter des histoires ! Nous avons les preuves et nous allons vous faire la démonstration que LIP a été livré au pillage ». On n'a jamais pu nous prouver le contraire. L'information nous mettait en position de force. De même nous avons, preuve à l'appui, montré que Lip était viable par une solution industrielle en régime capitaliste. Exposer cette possibilité nous a demandé un gros travail, mais nous avions les éléments pour le faire. »[86]

Le document « Lip 73 », entend ainsi démontrer l'existence de preuves matérielles permettant de comprendre la manière dont Ebauches S.A. a procédé au « pillage » de l'entreprise, et par conséquent, prouver la possibilité d'une solution de reprise sans licenciements, sans démantèlement. Les notes manuscrites de M. Laverny, de l'IDI, du cabinet d'expert patronal, dans lequel figure la mention « à élaguer », un mémorandum d'Ebauches S.A., des lettres de députés, et des notes de travail du ministère de l'industrie, bref le butin de la collecte de l'information est dupliqué tel quel dans la brochure (documents 4 et 5 ci-dessous).

Document 4 : extrait de la liste des documents publiés dans la brochure « Lip 73 »



LIP 73

plus, divers accords paritaires (patronat-syndicats) protégeant les travailleurs privés d'emplois, ont fini par faire admettre à quelques-uns que certaines décisions en la matière étaient inévitables, « fatales ».

D'un point de vue économique et industriel, le plan de restructuration d'Ébauches S.A., de 1967 à 1973, s'est déroulé « comme à la parade ». Tout aurait été si simple s'il n'y avait eu les travailleurs de Lip! Mais ceux-ci ont refusé de se soumettre et aux « grands desseins » de la société multinationale et à la « fatalité ». Devant la carence de la direction en place et les atermoiements du gouvernement, ils ont décidé de prendre eux-mêmes en main leur usine et, du même coup, leur propre destinée.

On trouvera, dans les documents qui suivent, de quoi comprendre les grandes lignes et la signification du plan du groupe suisse.

Document n° 2 : notes manuscrites prises par M. Laverny, adjoint des administrateurs provisoires, lors d'une réunion, le 7 mai 1973. On remarquera les exigences de MM. du Pasquier et Renggli (administrateurs d'Ébauches S.A.) : « *intérêt uniquement horlogerie* », « *larguer armement industrie mécanique* », « *larguer les secteurs annexes* ».

Document n° 3 : notes du même, lors d'une réunion tenue le 8 juin 1973 avec des représentants d'Ébauches S.A., de l'Institut de développement industriel (IDI) et de Interfinnexa (bureau d'études patronal). On notera : « *allègement du*

38

LA CONQUÊTE DE L'INFORMATION

personnel horlogerie... » et, en bas de page : « *480 à dégager* ». Sans commentaires.

Document n° 4 : memorandum de la Société Ébauches S.A., en date du 21 mai 1973, faisant état de la situation chez Lip au 18 mai.

Document n° 5 : lettre du député UDR de Besançon à l'union locale CFDT, en date du 9 mars 1973 : promesses gratuites et appel du pied. Le ton de cette lettre indique bien que les élections législatives de mars 1973 ont pesé sur les décisions qui allaient être prises concernant Lip. Il ne fallait pas mettre toute une population en situation de « mal » voter. Ce fait est d'ailleurs confirmé dans le document précédent : les « *mesures... n'ont pu être exécutées en raison des élections françaises, d'où un retard de trois ou quatre mois.* »

A la fin de juillet 1973, une note de 14 pages est adressée au ministère du Travail, qui retient pour étude « l'hypothèse d'un licenciement collectif de l'entreprise Lip ». Il est intéressant de rapprocher cette note des déclarations du 20 juillet 1973 du ministre du Développement industriel, M. Charbonnel : « *Je poursuis encore de nombreux contacts pour trouver une solution industrielle au problème Lip, propre à maintenir l'emploi à Besançon et à préserver le potentiel industriel de l'entreprise.* »

Après avoir recensé un personnel de 1 310 salariés à l'époque, la note fait état des possibilités offertes « dans l'immédiat » par l'Agence nationale pour l'emploi. Il est intéressant

39

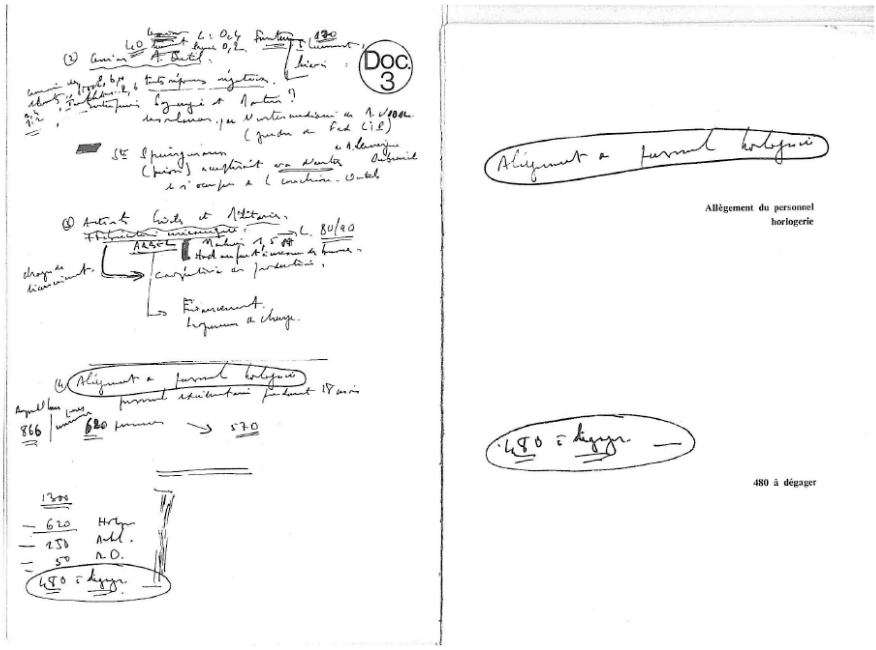
En tout, une vingtaine de documents de première main sont publiés par la CFDT, souhaitant affirmer sa pleine connaissance de la situation. Le souci permanent de crédibiliser leur discours, s'articule avec le souhait de bâtir une solution économique viable. Pour se faire, les Lips ont recours aux services du

[85] Edmond Maire, Charles Piaget *et al.* , *Lip 73, op. cit.*
[86] *Ibid.* p. 22

cabinet d'experts-comptables *Syndex,* par l'entremise de la CFDT. Burgy, Moutet et Piaget justifient ce recours comme la suite logique de l'acquisition des données de l'occupation :

> « L'étude et l'analyse immédiates des documents saisis fut, pour tous, une révélation de ce qu'on pressentait mais qu'il n'y avait pas moyen de prouver. Or, voici qu'étaient enfin rassemblés des écrits, des traces, des preuves qui établissaient en particulier que les craintes des travailleurs de Lip, concernant la tactique d'Ébauches S.A. et les projets de restructuration de Lip, étaient fondées. » (…) « Néanmoins pour manier correctement une telle information et pour exploiter à fond les documents trouvés chez Lip, la formation syndicales des militants n'était pas suffisante, pas plus que leur bonne volonté. A chacun son métier, surtout quand il s'agit de trier, de comparer, d'analyser des éléments aussi complexes. Il fallait donc des spécialistes pour tirer le maximum d'enseignements et de renseignements des documents saisis. Juristes, économistes, experts-comptables se sont attelés à ce travail et ce sont eux qui, par un épluchage et une analyse systématique ont fait clairement ressortir, à côté des possibilités réelles de Lip sur le marché, la politique de gestion d'Ebauches S.A. »[87]

Document 5 : feuille A4 retrouvé dans la pochette de M. Laverny. En bas à droite la mention « 480 à élaguer »[88]



L'argument des Lips est alors double : d'un, la situation de l'usine est due à une mauvaise gestion d'Ebauches S.A, et n'est liée à aucune fatalité économique. De deux, Lip est viable sous les conditions que ses ouvriers soumettent, avec l'appui de *Syndex*. Pour les ouvriers, le fait d'avoir fait fonctionner provisoirement leur usine ne peut être assimilé à une tentative autogestionnaire pure et simple. La production des Lips devient le terrain d'une scène commune, sur laquelle les dominés (ouvriers) prouvent aux dominants (patrons, gouvernement) qu'ils sont capables de produire une connaissance égale ou supérieure à la leur sur l'avenir de leur usine. Il n'empêche que leur proposition ne sera pas entendue (ni écoutée) par Henri Giraud et le gouvernement. Les négociations se poursuivront sur la seule base du plan Charbonnel et finissent, très logiquement, par échouer.

Suite à l'échec des négociations, la production, la vente et la paye se poursuivent au gymnase Jean Zay, puis au Fort Brégille, pendant quatre mois (octobre 1973-janvier 1974). La « solution » des Lip n'est pas examinée, mais ces derniers poursuivent le maintien de leur activité en exhortant toujours le gouvernement d'entendre leurs arguments. En janvier 1974, Claude Neuschwander, représentant de la mouvance « progressiste » du patronat français, proche du PSU, est officiellement chargé par le ministre Charbonnel d'explorer les possibilités d'une relance. Celui-ci propose un plan de relance le 14 janvier 1974, qui satisfera les exigences des Lips : en effet, il prévoit le redémarrage progressif de

[87] *Ibid.*, p. 17
[88] *Lip 73, op. cit.,* p. 44-45

l'usine de Palente, et la réintégration par étapes de l'ensemble des ouvriers. Un emploi pour tous, des formations accélérés pour les ouvriers en attente de réintégration, les Lips ont gagné et acceptent le compromis lors de l'AG du 28 janvier 1974. Le lendemain, le « stock de guerre » est restitué. Le 11 mars 1974, les 135 premiers ouvriers entrent dans l'usine à 6h30 du matin, en présence de leurs 1200 camarades. Le 15 décembre 1974, les 21 derniers ouvriers reçoivent leur lettre de réembauche. Claude Neuschwander accepte d'entrer dans la scène commune dressée par les Lips. L'usine redémarre, contre l'avis du plan Charbonnel.

Mais l'histoire des Lips ne s'arrête pas là. Entre janvier 1974 et décembre 1975, C. Neuschwander et son équipe parviennent à relancer la production, malgré d'énormes difficultés à dialoguer avec les fournisseurs et concurrents du secteur de l'horlogerie[89]. L'entreprise obtient d'importants contrats (dont un avec la société allemande de distribution Daguéna) et reçoit surtout l'appui de l'Etat, qui accorde un accroissement des fonds permanents de Lip, assurant le maintien de l'activité horlogère. En ce début d'année 1976, le vent semble toutefois avoir tourné pour Lip. Le chômage de masse fait son apparition, les licenciements économiques se multiplient et deviennent « inévitables ». Lip, qui redémarre à peine son activité va alors payer le prix du *dissensus* qu'il porte, et ce en deux temps.

Dans un premier temps, le gouvernement et le patronat changent leur fusil d'épaule. C. Neuschwander affirme dans ses écrits, que le patronat « progressiste » qui l'avait poussé à accepter la direction de LIP, lui tourne subitement le dos et l'abandonne :

> « Mais la haine la plus tenace reste le fait de ceux qui, ayant insisté, et parfois lourdement, pour m'entrainer dans l'aventure de Lip, ont du ensuite, et pour des raisons qui n'ajoutent rien à leur mérite, non seulement me lâcher mais aussi contribuer à mon enfoncement puis à mon effacement : responsables politiques ou hélas, syndicaux, patrons dits de progrès, journalistes à la mode, chacun des inspirateurs du départ ont d'autant plus volontiers assisté, sinon participé, à l'hallali final qu'ils avaient auparavant mis d'énergie à me convaincre ou à me flatter. »[90]

Le divorce entre le directeur et ses soutiens patronaux se caractérise par l'interruption brutale du mandat de Neuschwander par les actionnaires majoritaires de Lip, et notamment Antoine Riboud, récent directeur de BSN-Gervais-Danone, et figure de proue de la tendance progressiste du patronat[91]. Alors que le conseil d'administration reconduit C. Neuschwander le 16 janvier 1976, Riboud publie une annonce dans *le Figaro* et *Le Monde* annonçant : « Lip cherche directeur général ». Le 26 janvier, le directeur remet sa démission, et quitte définitivement l'usine le 18 février. Que s'est-il passé ? L'intéressé livre une lecture politique de cette mise à pied, qualifiée de « thèse Neuschwander » par son ami, et néanmoins historien, Gaston Bordet[92] :

> « On a l'habitude, quand on parle de Lip, d'évoquer la lutte des ouvriers pour sauver leur entreprise : mais il faudrait s'interroger sur l'état d'esprit de ceux qui ont choisi de mettre fin à son sauvetage. Lorsque le gouvernement et le patronat se sont mis d'accord en 1975 pour imposer aux actionnaires de casser le symbole Lip, parce que les risques de licenciements massifs étaient trop grands un peu partout en France, et qu'on craignait que ne se développent des réactions de lutte similaires, personne, je crois, non, personne n'avait pris conscience des conséquences que cela devait entrainer et des ravages que le chômage allait exercer sur l'évolution de la société française (Neuschwander) »[93]

Cherchant à confirmer cette hypothèse, Gaston Bordet[94] indique que quelque temps avant la mise à pied de Neuschwander, « les patrons horlogers du Haut-Doubs » rencontrent Edgard Faure, député gaulliste du Doubs, et Jacques Chirac, alors premier ministre, pour se plaindre des aides publiques accordés à Lip. L'hypothèse de Neuschwander est donc celle d'une pression du gouvernement sur Riboud pour « casser » Lip. Pourquoi ? Parce que la crise est là, que le chômage de masse se profile, et

---

[89] Pour un récit détaillé de la relance, voir Gaston Bordet, *op. cit.,* pp. 109-114

[90] Claude Neuschwander, *Lip vingt ans après*, *op. cit.* p. 19

[91] Cf. Pierre Labasse, *Antoine Riboud, un patron dans la cité*, Paris : éd. Cherche Midi, 2007

[92] Gaston Bordet, qui livre un récit manifestement passionné et partisan des évènements Lip auquel il a participé, confesse l'impossibilité de valider sans ombrage la « thèse » du directeur. La vérité sur le revirement de Riboud reste un mystère historique : « Il faudrait pourvoir faire l'histoire de ce retournement. J'aimerai, un jour, demander rendez-vous à Riboud pour qu'il explique les raisons de ce vidage. Je le désirerai d'autant plus que j'ai pu prendre connaissance du manuscrit non publié dans lequel un journaliste pose à Claude Neuschwander autant de banderilles interrogatives, serrées et sans indulgence, et où Claude Neuschwander se défend avec précision. J'aimerai que la « thèse » Neuschwander soit déposée dans le fonds Lip qui se trouve constitué aux Archives de Besançon » (p. 117).

[93] Claude Neuschwander, op. cit., p. 25

[94] Gaston Bordet, *Ibid.*, p. 116

qu'il devient *impensable* dans la France de l'époque que des ouvriers aient pu s'opposer à la fatalité d'un licenciement économique pour finalement parvenir à relancer leur entreprise telle quelle. En 1976, Lip est définitivement liquidé, malgré un ultime mouvement de résistance, plus dur, plus violent[95], qui ne pourra déboucher que sur la constitution de coopératives ouvrières dans la ville de Besançon, et surtout la fin de l'usine de Palente.

L'impensable, qui avait laissé perplexe Henri Giraud, resurgit alors dans la capitulation des Lips. Les horlogers ont-ils payé le prix de l'affirmation de la possibilité d'un présent « autre » ? Faute de pouvoir accéder aux coulisses des échanges entre premier ministre et grand patron, nous pouvons toutefois explorer le deuxième temps des représailles à l'encontre du *dissensus* des Lips. En effet, C. Neuschwander ne s'attaque pas uniquement au patronat et au gouvernement dans sa « thèse » de l'assassinat de LIP :

> « (…) alors qu'ils avaient fait la preuve de leur maturité, de leur responsabilité, de leur moralité, mais aussi de leur imagination et de leur efficacité, les *forces du changement* les ont tranquillement ignorées, voir refoulées. »[96]

Ainsi, le patron progressiste, le militant du PSU, accuse les « forces du changement » d'avoir tourné le dos à Lip, dans le même geste que celui du patronat. Jacques Rancière a livré, vingt cinq ans après ses premiers propos sur les Lip dans *Révoltes Logiques*, une analyse quelque peu différente de ses premières lectures en termes de « sujet » ouvrier que l'on ferait parler au lieu d'écouter ses paroles. En 2007, les Lips symbolisent pour Rancière la sortie de la *geste* ouvrière d'une doxa marxiste imposant une séparation entre lutte économique et lutte politique :

> « Parmi tous les évènements qui, dans les années 1970, vinrent contrarier les découragements et les reniements, l'un d'entre eux fut tout particulièrement emblématique à ce sujet : ce fut, en 1973, la lutte des ouvriers horlogers de Lip et leur décision de remettre aux même en marche leur usine et de produire pour leur propre compte afin de soutenir financièrement leur grève et de montrer la capacité des ouvriers à diriger collectivement la production. (…) L'initiative des Lip ramenait au premier plan l'idée d'une tradition autonome de la lutte ouvrière, refusant de séparer l'économie et la politique, la lutte revendicative et l'association ouvrière de production, le *combat présent* et *l'anticipation d'un monde à venir*. Elle invitait à reconsidérer des traditions ouvrières battues en brèche par la vision stratégique du marxisme et par sa stricte séparation entre la lutte économique et la lutte politique : celles de l'association ouvrière et du syndicalisme révolutionnaire. »[97]

L'affrontement des présents n'est pas qu'un calque de la relation de classe, inévitable dialectique de tous les conflits sociaux. Le *dissensus* des Lips s'est également dressé contre un discours *sur* la classe ouvrière, perceptible dans la prudente distance progressivement instaurée vis-à-vis des Lips par les centrales syndicales à partir de 1976. Comme le rappelle X. Vigna, si Lip a pu mener des actions qui « rompent avec la légalité »[98], c'est en grande partie grâce au soutien de sa section CFDT, au premier rang desquels Charles Piaget. Or, la structure fédérale de la CFDT, après avoir soutenu Lip dans l'année 1973, lui retire progressivement son soutien, et finit par dénoncer explicitement la Coordination Nationale des Luttes, structure d'alliance entre sections d'entreprise CFDT issue en grande partie du conflit bisontin et prônant la poursuite d'une lutte conflictuelle en période de crise. Le comité central de la CFDT s'oppose alors « à la multiplication des conflits longs » et en leur préférant « des revendications crédibles » ; ce qui pour X. Vigna revient à « dire implicitement que la défense acharnée des emplois n'y figure pas »[99]. Le *dissensus* porté par les Lips crée alors un affrontement entre stratèges de la classe ouvrière et comités de grèves au sein des usines :

> « Ces péripéties marquent la fin d'une lutte commencée à la fin de l'année 1978 et témoignent qu'à l'instar de la CGT, la CFDT s'est refusée à toute bataille dans les usines mêmes pour tenter de contrer les effets sociaux de la crise. De ce point de vue, le conflit Lip constitue bien un plan d'épreuve : contre la volonté même des travailleurs, la CFDT se refuse à faire des conflits pour l'emploi des étendards

[95] *Ibid.*, pp. 117-118. Lors de ce deuxième mouvement, "les Lips se mettent carrément en état de siège : les portières métalliques de l'usine sont soudées. Ici ou là, les Lips ont coulé du béton en blocs gigantesques, déroulé des chevaux de frise enroulés de barbelés, installé des gardes de nuit renforcées par appel au militant politiques de gauche et aux syndicalistes amis ».

[96] Claude Neuschwander, *op. cit.,* p. 21. C'est nous qui soulignons.

[97] Jacques Rancière, « postface », in Alain Faure, Jacques Rancière, *La Parole Ouvrière,* La Fabrique, 2007, p. 337

[98] Xavier Vigna, *op. cit.* , p. 254

[99] *Ibid.* p. 255

d'une bataille plus générale contre les licenciements et le chômage, mais s'efforce de limiter les effets négatifs de la crise. »[100]

Le chômage de masse, survenu en 1976, concorde historiquement avec la « thèse Neuschwander » et l'abandon de la CFDT. Or Lip, qui s'était opposé à la fatalité d'un licenciement qui leur était imposé, a tenté de prouver par des arguments « rationnels », appuyés sur la même légitimité que ceux du pouvoir (patronal et politique), et a par la même bel et bien perpétré un acte *dissensuel*. Dans la France du « présent », celle de 1976, syndicats et patronats s'accordent désormais sur le fait qu'il est *impossible* d'exiger l'interdiction des licenciements économiques. S'y opposer relève du domaine de l'*impensable* et de l'*indicible*. Ceux qui le disent et le pensent doivent payer le prix de leur *dissensus*. Permettre à Lip d'exister, ou de porter sa lutte, c'est reconnaître que leur démonstration, celle d'un autre présent fait sens, qu'elle est *raisonnée*. C'est, par conséquent, la sortir de l'*impensable*. En 1976, Lip fut donc prié de rejoindre le contingent des victimes du chômage, terrible fatalité contre laquelle pouvoirs publics, patrons et syndicats décident de tout mettre en œuvre.

L'agir plébéien des Lips les aura donc conduit à formuler un *possible dissensuel*, devenu intolérable pour les porteurs d'une *vérité nécessaire* : celle de la raison économique, qui fait des licenciements et des modulations du volume de salariés la variable d'ajustement de l'activité capitaliste. Plus que le refus des licenciements et la violence, qui sont tous deux liés à la constitution du lieu propre, « siège » de leur sécession, c'est bien l'affirmation d'une « raison » égale, incarnée dans la reprise de l'activité et la réintégration de tous les salariés, qui précipita Lip dans le camp du *dissensus*. L'expérience plébéienne des ouvriers horlogers, qui s'était ouvert lors de la séquestration de juin 1973, prend fin dans une autre résistance, qui échouera pour de bon, en raison du nombre croissant de ses ennemis, soutiens d'hier et adversaires historiques, réunis autour du consensus du temps présent.

Conclusion

En focalisant notre attention sur l'*évènement* de la grève des usines Lip, nous avons souhaité montrer que la « violence », identifiable dans cet évènement, ne renvoyait pas uniquement à l'enjeu d'une dé-pacification éphémère et contextuelle du jeu de la régulation sociale. Certes, jamais Lip, comme aucune séquestration de l'après 68, n'invalide les leçons historiques héritées de Shorter et Tilly. Toutefois, nous avons souhaité montré que la violence des Lips pouvaient être analysée et comprise sous un jour bien différent, en ce qu'elle a débouché sur la constitution progressive d'un lieu propre, d'une communauté égalitaire et d'une geste *dissensuelle*. Ce parcours, de la *dé-pacification* au *dissensus*, invite à reconsidérer la portée proprement politique de la grève bisontine : faute de la limiter à l'Histoire du mouvement ouvrier, cette lutte politique s'inscrit parfaitement dans une autre hypothèse historique, plus intermittente et incertaine, celle de l'expérience plébéienne. En suivant cette hypothèse, il nous faut alors admettre que la violence ouvrière n'est pas que la rupture ponctuelle du flot immuable de la pacification ; en d'autres termes, qu'elle n'a pas de valeur « en-soi ». La violence s'inscrit, de manière imprévisible et incontrôlable, dans une geste politique dont il conviendrait, nous semble-t-il, de saisir les tenants et aboutissants. La violence n'est pas que la négation de la pacification, elle peut aussi être la condition de l'ouverture des possibles, de l'invention d'un présent autre, sans pour autant obligatoirement le provoquer. Lip lui-même reste encastré entre une violence dissensuelle (1973), et une violence désespérée (1976). Entre ces deux violences, le consensus a pris place, limitant la dispute entre les lectures du présent, et ralliant les adversaires d'hier autour de la Nécessité. C'est en fonction de la progression de ce consensus que peut être fixée la *valeur* de la violence.

Pour conclure, nous souhaiterions affirmer que l'expérience plébéienne n'est pas plus une tendance historique forte et assurée qu'une époque révolue. En ce début d'année 2009, la France a connu un retour partiel des séquestrations et des violences lors des grèves consécutives aux fermetures d'usine : « Saccage de la sous-préfecture de Compiègne par les ouvriers de Continental, remontés contre une décision de justice, séquestrations de patrons (Sony, Caterpillar, Molex, etc.) pour des conditions de départ plus favorables »[101], ces manifestations de violence ouvrière pourrait être l'occasion d'une

[100] *Ibid.*, p. 266

[101] Libération, « Violence de salariés: la gauche accuse le gouvernement », 24/04/2009.

redite des jeux de l'historien et du sociologue, comme l'avait été la séquence post-68. On pourrait ainsi déterminer en quoi ces formes contemporaines de dé-pacification convergent et/ou diffèrent de celles qui les ont précédé, quelles sont les caractéristiques sociales et politiques de leurs instigateurs, et tenter de les inscrire dans le récit macro-historique de la pacification. Toutefois, l'actualité de ces violences nous permet de rappeler la manière dont celles-ci s'inscrivent dans le débat politique : le gouvernement affirme son « intransigeance » face aux violences, et menace de poursuivre les fautifs, sous entendant la nécessité de garantir la primauté d'un ordre pacifié ; l'opposition, tout en partageant cette analyse « pathologique » des violences, accuse le gouvernement d'en être le « véritable » responsable, en aggravant les conditions de vie ouvrière[102]. La violence n'est plus censée déboucher sur rien d'autre qu'elle-même, ou sur le désespoir dont on sait d'avance qu'il en était la cause. Face aux accablantes évidences de ce discours, peut-être serait-il temps d'explorer les matérialisations concrètes de cette violence dans les *évènements* que constituent ces grèves contemporaines ? Peut-être serait-il temps de mesurer l'ampleur du « tournant néolibéral » qui unifie les instances dirigeantes[103], et qui rend difficilement perceptible les *dissensus* qui pourraient éventuellement émerger de ces violences ? Peut-être serait-il temps de considérer l'usage *policier* de la dialectique violence/pacification ? Peut-être serait-il temps de chercher les traces encore fraiches de nouvelles expériences plébéiennes ?

Annexe 1 : Affiche anti-patronale des ouvriers Lip



Références bibliographiques

Adamic L. (1931), *Dynamite: the story of class violence in America*, New York; London: Chelsea House, ed. 1958.

Breaugh M. (2007), *L'expérience plébéienne. Une histoire discontinue de la liberté politique*, Paris : Payot & Rivages (« Critique de la politique »).

Dubois P. (1973), « La séquestration », *Sociologie du travail*, n°4, pp. 410-427

Durand C. (1981), « La violence à Longwy », *Sociologie du travail*, n°2, pp. 218-229

Rancière J. (1981), « Le prolétaire et son double ou le philosophe inconnu » in Rancière J., *Les scènes du peuple : les révoltes logiques, 1975-1985*, Paris : Horlieu, éd. 2003, pp. 21-33

Rancière J. (2005), « Postface », in Faure A. Rancière J., *La parole ouvrière*, Paris : La Fabrique, pp. 332-342

Shorter E. L. Tilly C. (1971), « Le déclin de la grève violente en France de 1890 à 1935 », *Le Mouvement social*, n°. 76, pp. 95-118

[102] *Idem*

[103] Bruno Jobert (dir.), *Le tournant néo-libéral en Europe : idées et recettes dans les pratiques gouvernementales*, Paris : l'Harmattan, 1994

Shorter E. L. Tilly C. (1974), *Strikes in France 1830-1968*, London: Cambridge University press.
Sirot S. (2002), *La grève en France : une histoire sociale (XIXe-XXe siècle)*, Paris : O. Jacob.
Sommier I. (2008), *La violence révolutionnaire*, Paris : Les Presses de Sciences Po.
Vigna X. (2007), *L'insubordination ouvrière dans les années 68 : essai d'histoire politique des usines*, Rennes : Presses universitaires de Rennes